

Durbuy, ma Commune

Barvaux · Bende · Bomal · Borlon · Durbuy · Grandhan · Heyd · Izier · Septon · Tohogne · Villers-Ste-Gertrude · Wéris

durbuy.be



Durbuy

Photo de Daniel POSTAL

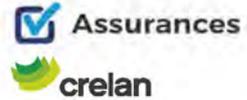
Edito du bourgmestre p. 3 • Hommages p. 6 • Le maillage vert et bleu, c'est quoi, ça ? p. 7
Le 23ème Bataillon médical p. 8 • Le compte 2023 p. 10 • Au fil des Conseils p. 16 • Nos jubilaires p. 18
CCCA Durbuy p. 20 • Environnement p. 22 • Culture p. 26 • Patrimoine p. 28 • CPAS p. 30 • ADL p. 31
Enfance p. 35 • La Tribune des groupes p. 38 • Nos Communes... au temps jadis p. 40 • Infos sportives p. 41



ProConseils
ASSURANCES ET BANQUE CRELAN

À vos côtés.
Maintenant et demain.

www.proconseils.be



Votre agence Crelan
Barvaux

Route de Durbuy 11
6940 Barvaux-sur-Ourthe
Tél. 086 21 26 96
barvaux@proconseils.be

APÉRO OFFERT



RESTAURANT • PLAINE DE JEUX • TERRASSE



Sur échange de ce bon,
nous vous offrons l'apéritif maison
pour toute la table !

Valable les vendredis et samedis d'octobre

Ouvert du mercredi au samedi soir

7/7 midi et soir pendant les vacances scolaires.
Nous serons heureux de vous accueillir les 24, 25 et 31/12,
sur réservation.

lapommedepin.be 0499 55 06 73

La Pomme de Pin
Mont des Pins 100
6941 Bomal-sur-Ourthe



Garage-Carosserie
VINCENT BRISBOIS srl

Route de Marche, 72 • 6940 Barvaux-Durbuy
T. 086 21 47 77 • info@brisbois.suzuki.be



Myriam Pédicure
Être bien dans ses Baskets

0492/54.62.06
myriam.formmyd.com
pedicure@formmyd.com
rue de Givet, 26
6940 Petit-Han

- Pédicure spécialisée
- Traitement des ongles incarnés
- Manucure Homme-Femme
- Pose de vernis-semi-permanent
- Éducation des jeunes pour la coupe des ongles et les soins au quotidien.

NOUVEAU:
Diagnostic «Minute»
pour les ongles
mycotiques

S.P.R.L. René ADAM
Monuments funéraires



- Placements
- restaurations de monuments et caveaux
- vaste gamme d'articles funéraires
- Showroom

Rue de l'Industrie 23 - 6940 Barvaux - reneadam@skynet.be
086 21 28 55 - 0476 50 91 94 - www.adamrene.be

Mazout Destrée
Borlon - Seron - Adam

084 46 66 48

Possibilité de plan budgétaire

HOTTON - EREZÉE - LA ROCHE

Notre ambition : continuer à servir toujours plus et mieux nos concitoyens...



Nous voici arrivés au terme de la législature 2018-2024 qui aura été marquée par trois événements particulièrement exceptionnels.

Après deux années de crise sanitaire liée au Covid-19, officiellement reconnue et déclarée au niveau belge le 18 mars 2020, qui a directement impacté notre vie sociale et économique, nous nous sommes retrouvés, le 14 juillet 2021, face à des inondations d'une ampleur dévastatrice qui ont durement touché plus de 700 habitations dans les vallées de l'Aisne et de l'Ourthe.

Et ce n'est pas tout... Le 24 février 2022, des bruits de bottes résonnent à nouveau aux frontières orientales de l'Europe : la Russie envahit l'Ukraine, avec son cortège de dizaines de milliers de morts et de blessés, sans compter les 6 millions et demi de réfugiés jetés sur les routes, dont plus de 4 millions d'enfants déplacés.

2018-2024 : une législature riche en réalisations nombreuses...

A la veille des élections communales et provinciales du 13 octobre 2024, le Collège communal ne peut que se réjouir d'avoir pu concrétiser 90% du Plan stratégique transversal.

Pour rappel, ce Plan reprenait, de façon exhaustive, le programme des travaux et projets que la majorité s'engageait à réaliser au cours de la législature 2018-2024, également détaillé dans la déclaration de politique générale rédigée au lendemain des élections d'octobre 2018. Cette déclaration détaillait, entre autres, la poursuite de la mise en œuvre du Programme communal de développement rural (PCDR). Ce dernier, approuvé en avril 2014 par le Gouvernement wallon, s'est clôturé dix ans plus tard en avril 2024 et nous a permis d'investir de manière équitable, sur l'ensemble du territoire communal.

Permettez-moi, une nouvelle fois, de lister, par ordre chronologique, les chantiers effectués dans le cadre de ce programme établi suite à la vaste consultation populaire réalisée au cours des années 2009 et 2010. A savoir :

- la sécurisation de la traversée du village d'Izier ;

- la construction de la Maison de village de Warre ;
- la construction de la Maison rurale polyvalente de Villers-Sainte-Gertrude ;
- la rénovation de l'Enclos paroissial à Wéris ;
- l'aménagement du Parc roi Baudoin à Durbuy ;
- la construction de la Maison rurale polyvalente à Izier, couplée à l'aménagement d'un nouveau terrain de football en cours de réalisation ;
- dans les prochains mois, débutera le réaménagement du parc communal à Barvaux.

Il est incontestable que toutes ces réalisations participent à l'amélioration du cadre de vie de nos villages (parcs, espaces verts, sécurité) et favorisent la vie associative.

La mise en œuvre du PCDR touche donc à sa fin. Malheureusement deux dossiers importants n'ont pu être réalisés puisque le ministre Ecolo Tellier n'a pas daigné signer le dossier relatif à la construction d'une nouvelle maison de village à Borlon, pourtant déposé sur son bureau durant de nombreux mois. Conséquence de cette non-signature : nous n'avons pas pu introduire le dossier pour la construction d'une nouvelle maison de village à Aisne. La nouvelle majorité communale aura à cœur de programmer, sur fonds popres, la construction de ces deux maisons de village.

Izier, construction de la Maison rurale polyvalente





Rénovation de la RN 841 Barvaux-Erezée

Les travaux, l'enseignement et le sport font partie de nos priorités

En ce qui concerne les travaux en voirie, je vous renvoie vers l'article rédigé par l'échevin des travaux, **Freddy Paquet**. Les semaines à venir seront riches en concrétisation de dossiers finalisés administrativement (rénovation de voiries, construction de ponts). Et comme chaque année, la Ville de Durbuy réserve un budget conséquent afin d'entretenir au mieux ses 650 km de voiries communales.

Au niveau sportif, la législature en cours a été riche en réalisations et en études de projets variés, lesquels seront concrétisés au cours des prochaines années. Je ne puis que vous inviter à parcourir l'article de l'échevin des sports, **Fabrice Sarlet**.

La Région wallonne, quant à elle, est en train de procéder à la rénovation de la RN 841 entre Barvaux et Erezée. Le tronçon concernant la commune de Durbuy est terminé. Ces travaux étaient plus qu'indispensables. Au cours des prochains mois, la Région wallonne procédera à la réfection de la RN 86 entre Barvaux et Hotton ainsi qu'à la rénovation complète de la RN 833 dans la traversée de Durbuy-Vieille-Ville.

Nos écoles communales avec leurs sept implantations, restent pour l'échevine de l'enseignement, **Laurence Jamagne** et moi-même, une préoccupation majeure. Elles ont été l'objet de toutes nos attentions au cours de la législature. Nous espérons pouvoir concrétiser quelques dossiers qui sont à l'étude et qui, pour certains, sont en voie de finalisation auprès du pouvoir subsidiant.

Ainsi, dans le cadre du Programme prioritaire des travaux (PPT), à **Bomal**, un chantier attendu concerne la rénovation de l'aile primaire avec le remplacement et l'isolation de la toiture. Son espace « mezzanine » sera optimisé afin de répondre aux besoins pédagogiques actuels. Dans le cadre d'un programme de financement exceptionnel doté d'un milliard d'euros, nous introduirons un dossier afin de remplacer la toiture de la salle de gymnastique et les châssis du bloc central. Nous en profiterons également pour rénover les sols.

Quant aux classes maternelles, elles seront également rénovées de manière très conséquente. De son côté, le nouveau bâtiment, inauguré en 2014, sera également équipé d'un système de ventilation. Au niveau de l'implantation de **Tohogne**, dans le cadre du P.P.T. également, le marché des travaux pour le renouvellement de la couverture du toit des bâtiments les plus anciens, a été attribué. Le dossier est à l'analyse auprès du pouvoir subsidiant. Dans le cadre de ces travaux, une isolation, inexistante à ce jour, sera placée et les velux seront remplacés. Le montant des travaux

est estimé à 300.000 €. Par ailleurs, dans les prochaines semaines, une plaine de jeux, pour un montant de 35.000 €, sera aménagée.

A Petithan, la rénovation complète de la toiture de l'école s'avère nécessaire. Dans les prochains mois, un dossier de demande de subsides sera introduit auprès de la FWB. Nous ne perdons pas de vue que pour faire face à l'augmentation de la population scolaire, l'école devra être agrandie. Ce dossier est à l'étude.



Le bâtiment des Pères Oblats accueillera la Petite Enfance et le CPAS

Un des chantiers d'envergure, pour la prochaine majorité, sera incontestablement **l'aménagement de la partie gauche du bâtiment des Pères Oblats** afin d'y déménager la maison de la Petite Enfance, située actuellement dans le parc communal et qui regroupe les Libellules et l'Alouette. Sa capacité actuelle de 28 enfants passera à 35. Le regroupement des deux structures d'accueil, matière gérée par l'échevine **Laurence Jamagne** constituera un pôle unique de la « Petite Enfance ». Les travaux d'aménagement de la nouvelle crèche doivent impérativement être terminés pour la fin juin 2026 ; ils ont reçu une promesse de subvention d'un montant de **277.810 euros**.

En février 2019, le rez-de-chaussée avait déjà été aménagé afin d'accueillir le co-accueil (10 enfants), auquel nous avons pu adjoindre la nouvelle crèche des Tamarins dont la capacité d'accueil a été portée, à cette occasion, à 24 enfants. Grâce à ces aménagements, nous sommes heureux de pouvoir accueillir 69 enfants, ce qui répond à la forte demande des parents.

L'espace libéré dans le complexe de l'Hôtel de Ville sera récupéré par les services de l'administration qui manquent de place. En agissant de la sorte, nous faisons l'économie d'une extension de la Maison communale, laquelle aurait généré, à elle seule, une dépense de plus de 2 millions d'euros.

Pour rappel, le 26 février 2014, le Conseil communal décidait à l'unanimité d'acquiescer la propriété des Pères Oblats. Le procès-verbal de cette décision définissait les objectifs de cet achat, à savoir : établir des synergies entre services d'intérêt communal, les recentraliser et les renforcer, ainsi que développer de nouveaux projets utiles à la collectivité. Y installer un poste qui rassemble le service de la Petite Enfance et les services du CPAS répond parfaitement à l'objectif défini dès le départ.

Depuis le 8 mars 2021, le dossier de l'ancien couvent des Pères Oblats relatif au déménagement du CPAS a fait l'objet de huit délibérations **unanimentement** favorables de la part du Collège. Lors des fréquentes réunions de concertation entre la ville et le CPAS, il n'a jamais été question de remettre en cause le transfert des services du CPAS vers le site des Pères Oblats. Et, lorsque le dossier d'approbation d'un premier cahier des charges est venu sur la table du Conseil communal le 30 janvier 2023, il a également été approuvé à **l'unanimité** des Conseillers présents, majorité et minorité confondues.

Il convient donc de rappeler que ce projet global a toujours fait l'unanimité autour de la table du Collège communal (bourgmestre, échevins et président de CPAS réunis). Certes les travaux ont un coût, il s'agit avant tout d'investissements pour les 50 prochaines années. Pour rappel, le ministre Collignon nous a octroyé une subvention



Barvaux, réaménagement du bâtiment des Oblats

d'un montant de 1.122.000 euros dans le cadre du Plan de relance de la Wallonie. Ce montant compense largement le surcoût, consécutif à la crise énergétique, par rapport à l'estimation de départ. Cela dit, ces surcoûts sont malheureusement de mise pour tous les chantiers, tant publics que privés, initiés avant la crise. Les nouveaux locaux dédiés à l'administration du CPAS, permettront de répondre aux normes actuelles du bien-être au travail et de la sécurité. Faut-il rappeler toute l'importance de la sécurité ? C'est justement à cause de ce manque de sécurité que le personnel du CPAS de Namur s'est mis en grève à la mi-juillet.

Les travaux doivent être terminés **pour le 31 mars 2026** au risque de perdre définitivement la subvention de 1.122.000 euros. Il n'y a

donc pas une seule minute à perdre. Toute autre alternative coûterait beaucoup plus cher, prendrait plusieurs années et engendrerait de nouveaux frais d'études qui ont déjà été payés une première fois pour le projet situé dans le bâtiment des Pères Oblats.

Je souhaite de tout cœur que la prochaine majorité, prenne ses responsabilités en pleine connaissance de cause et puisse inaugurer à la mi-2026, la fin des travaux de la reconversion complète du bâtiment des Pères Oblats, niché dans un coin de verdure et situé en plein centre du village de Barvaux, lequel regroupe à lui seul plus du quart de la population de la commune.



Projet de réaménagement de la rive gauche de l'Ourthe



Grâce à la rénovation urbaine, Barvaux retrouvera une deuxième jeunesse

A ce jour, pour ce qui concerne **la rénovation urbaine à Barvaux**, deux arrêtés de subventions ont été signés, respectivement de 1.291.130 € et de 4.096.000 €, soit 20% du montant total éligible.

Ce dossier de rénovation urbaine s'inscrit dans la continuité des investissements consentis à Barvaux, faisant suite à celui de la revitalisation urbaine qui avait permis la transformation complète du quartier de la Gère. Pour rappel, il s'agissait d'aménager le rond-point dit « du Grillon », des espaces publics, ainsi que la construction d'une passerelle enjambant l'Ourthe. Quant au privé, partenaire de l'opération, il a pris en charge la construction des appartements.

Le premier subside financera la démolition de l'ancien cinéma et du bâtiment contigu, situés au **carrefour du Ténimont**, ainsi que la création d'un rond-point au niveau de ce dernier.

Le deuxième montant, quant à lui, financera la rénovation d'un **péri-mètre situé autour de la salle Mathieu de Geer**, à savoir l'espace qui a accueilli encore tout récemment le Symposium international de sculpture monumentale, les berges de l'Ourthe et la liaison entre les bâtiments du Syndicat d'initiative et l'ancienne piscine. Le subside sera versé automatiquement, par tranches, dès cette année.

A noter que l'ancienne piscine bénéficie déjà à ce jour, d'une promesse de subsides d'un montant de 450.000 euros pour une rénovation complète.

Au cours des deux prochaines législatures, c'est-à-dire de 2024 à 2036, les futures majorités devront vraiment avoir à cœur d'élaborer de nouveaux dossiers de qualité afin de pouvoir bénéficier du maximum des 25 millions d'euros auxquels nous avons droit dans le cadre de la rénovation urbaine de Barvaux. A ce jour, il nous reste 20

millions à promériter. Il s'agit là, d'une opportunité fantastique, à ne manquer sous aucun prétexte pour embellir nos espaces publics, en créer de nouveaux, améliorer la sécurité routière et construire des logements de qualité, accessibles à des prix raisonnables.



Chères Durbuysiennes,
Chers Durbuysiens,

J'ai toujours eu à cœur, au travers des éditons du bulletin communal qui vous est distribué quatre fois l'an, de vous tenir informés de l'évolution administrative des dossiers communaux et ensuite de leur concrétisation. Et d'une manière plus générale, de vous informer, avec mes collègues du Collège, de ce qui se fait dans notre belle commune en perpétuelle évolution.

Je tiens à adresser mes plus vifs remerciements à l'ensemble du personnel communal ainsi qu'à tous les maillons indispensables à la concrétisation des très nombreux dossiers portés par la majorité.

Lorsque vous recevrez le bulletin communal de décembre, aura débuté une nouvelle législature au cours de laquelle les mandataires réélus ou fraîchement élus mettront tout en œuvre pour continuer à améliorer les services communaux, ainsi que votre cadre de vie, en ayant toujours à l'esprit que la sécurité de chacun - jeunes et moins jeunes - doit rester une des priorités essentielles.

Septembre oblige ! Il me reste à souhaiter à vos enfants, à leurs enseignants, ainsi qu'à chacune et à chacun d'entre vous, une excellente rentrée et une année fructueuse.

Votre bourgmestre,
Philippe BONTEMPS

Hommage à Jean-Marie Roiseux

Chère Agnès,
Chère famille,
Mesdames, Messieurs,
Chers amis,

Jamais, je n'aurais imaginé que la solide poignée de main que j'ai partagée avec Jean-Marie le 1^{er} juin, au Sassin à Bomal, serait la dernière. Solide car Jean-Marie avait une poigne digne de celle d'un forgeron.

L'opération que Jean-Marie devait subir ayant été reportée, il avait tenu à répondre présent, accompagné d'Agnès, à l'invitation qui lui avait été adressée pour la présentation de la Liste du bourgmestre à laquelle il était resté très attaché.

Jamais, je n'aurais imaginé non plus que nos regards échangés à plusieurs reprises lors de ma prise de paroles ce soir-là, seraient les derniers.

Cher Jean-Marie,

Le destin voulait que j'étais alors en train d'évoquer la mémoire de Jean-Marie Mottet et d'Henri Godelaine, tes deux compagnons de route qu'aujourd'hui tu as rejoints.

Sache que ces moments resteront à jamais gravés dans ma mémoire. J'y ajouterai un autre, associé à une rencontre improvisée lors du Symposium international de sculpture sur pierre, durant laquelle nous avons échangé et partagé nos impressions sur les œuvres en cours de réalisation.

Au-delà de la séparation que la mort engendre, ces derniers moments passés ensemble, encore tout frais dans ma mémoire, cultiveront et perpétueront les liens d'amitié qui nous unissaient.

Jean-Marie était un homme que l'on aimait rencontrer, très agréable en société, doté de beaucoup d'humour, possédant un sens certain de l'imitation qu'il savait utiliser pour égayer nos rencontres.

La longue carrière politique que Jean-Marie a menée, parallèlement à une activité intense d'indépendant, solidement épaulé par son épouse Agnès, lui a permis de tisser de nombreux liens d'amitié avec les collègues des Collèges et des Conseils communaux successifs auxquels il a participé pendant plus de 20 années.

C'est en 1982 que Jean-Marie a participé à sa première campagne électorale. En 1985, il ceindra, pour la première fois, l'écharpe échevinale, en lieu et place de Jean-Paul Bair, promu commissaire d'arrondissement. Il assumait alors les compétences suivantes : l'économie, les finances, la protection civile.

Au cours des années 1989 à 1994, il redevint conseiller communal avant de retrouver un mandat d'échevin au cours de la législature 1994-2000, avec comme attributions, entre autres, l'urbanisme, le commerce, les relations publiques et l'information. Jean-Marie exercera également la fonction de président du CPAS en 1994, ainsi qu'au début de l'année 2001.

Durant toutes ces années consacrées à la *res publica*, Jean-Marie mit ses qualités humaines, son sens du dialogue, sa bonhomie au service de la Ville de Durbuy et, plus particulièrement, à son cher Barvaux.



Cher Jean-Marie,

De là-haut, avec tes amis Jean-Marie Mottet, Jean-Marie Carrier, Henri Godelaine et Edgard Bonjean, qui tous nous ont quittés en à peine huit mois de temps, tu peux contempler les beaux projets que vous avez concrétisés pour rendre notre commune de Durbuy plus belle, plus attractive. Aujourd'hui, plus que jamais, c'est grâce à des personnes comme toi, avec d'autres dont je viens d'évoquer la mémoire, auxquelles j'associe un autre compagnon de route, Jean-Paul Ledoux, que notre belle commune de Durbuy rayonne au niveau de la Région wallonne et de la Belgique.

En terminant, je voudrais me tourner vers ton épouse, Agnès, et tes enfants et petits enfants. Vous l'avez accompagné durant toutes ces années afin qu'il puisse combiner deux activités particulièrement prenantes. Cela engendra inévitablement des sacrifices familiaux. Quant à toi, chère Agnès, je n'ai pas le souvenir que Jean-Marie ait participé à une manifestation publique sans que tu ne sois à ses côtés.

Vous pouvez être fiers ! Grâce à vous, il a pu vivre une de ses passions, dans laquelle il a pu s'épanouir, même si, bien sûr, exercer un mandat public n'a rien d'un long fleuve tranquille.

Cher Jean-Marie, au nom de mes collègues de la Ville de Durbuy, je te remercie pour les nombreuses années que tu as consacrées à la gestion de la Commune de Durbuy.

Merci pour ton engagement et pour ta fidélité !

Philippe BONTEMPS

Le maillage vert et bleu, c'est quoi, ça ?

La nature peut apporter des solutions concrètes pour faire face aux conséquences du dérèglement climatique, tout en améliorant le bien-être et la qualité de vie des habitants.

C'est dans cette optique que la Région wallonne avait lancé un appel à projets, intitulé « **Maillage vert et bleu en milieu rural** » et destiné à encourager les communes rurales à développer des projets visant à renforcer le maillage écologique de leur territoire, en restaurant des habitats propices à la biodiversité locale et en offrant un accès à des espaces naturels pour toutes et tous.

Maillage vert et bleu, qu'est-ce à dire ? Le maillage vert concerne la création de zones naturelles connectées, comme des parcs publics et des couloirs écologiques, favorisant ainsi la circulation des espèces. Quant au maillage bleu, il porte sur la préservation des cours d'eau et des zones humides, assurant ainsi la gestion durable des ressources en eau.

Le 13 juin 2024, je me suis rendu à Namur, afin de présenter, avec l'agent communal Koffi Ziggat, coordinateur de la Politique locale énergie-climat (POLLEC), et notre auteur de projet, le bureau Plan C, le dossier de Durbuy, intitulé « **Développement de couloirs écologiques en zone agricole** » et élaboré avec divers intervenants extérieurs (Cellule Natura 2000 du DNF, Natagora, CRO).

Le jury a non seulement approuvé le contenu du dossier présenté, qu'il a qualifié d'exemplaire, mais a également salué les ambitions affichées par les maillages proposés.

La Ville de Durbuy bénéficiera d'un subside de 390.060€, ce qui permettra la plantation de milliers d'arbustes de différentes essences sur deux sites, l'un à Oneux, l'autre à Izier. L'alignement de ceux-ci permettra la création de 14 km de haies multistrates double-rang (10 km à Oneux, 4 km à Izier), à la fois arborées, arbustives et herbeuses, en y intégrant tous les 12 mètres un arbre de haut-jet.

Le maillage vert et bleu est destiné à renforcer les liaisons écologiques entre les sites naturels existants (par exemple des couloirs



Vingt-deux communes rurales wallonnes se partagent un budget de plus de 6,5 millions d'euros pour développer des projets visant à renforcer le maillage écologique

écologiques empruntés par la faune), mais aussi à mieux contrôler les ruissellements et les coulées de boues. Par ailleurs, le maillage permettra également de recréer des zones ombragées pour la faune et les animaux d'élevage et participera ainsi à l'amélioration et à la protection de la biodiversité.

De plus, ces plantations contribueront à accentuer la beauté de nos paysages, en reconstituant des bocages, tels qu'il en existe encore dans le pays de Herve.

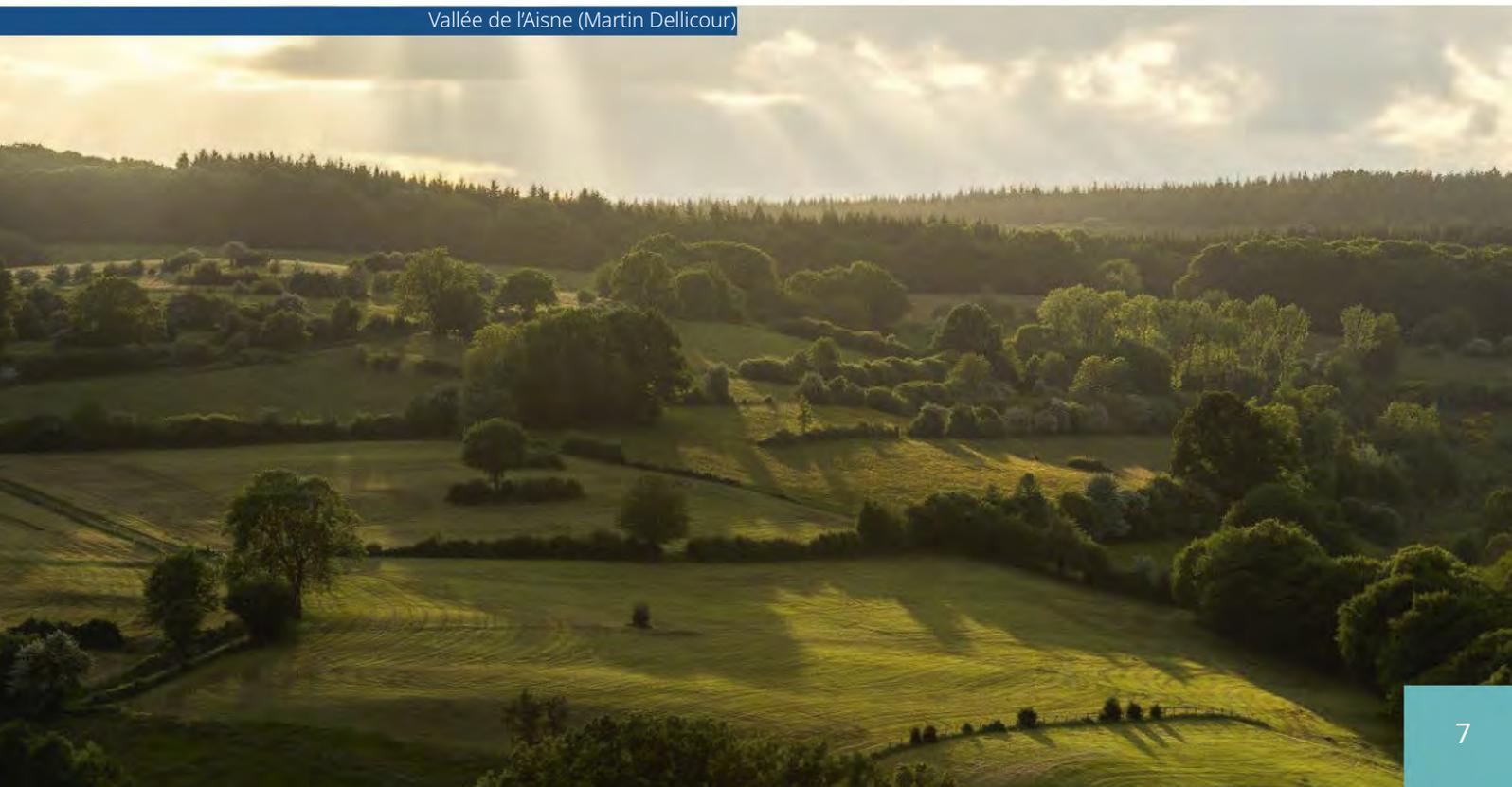
A ce jour, pas moins de quinze agriculteurs ont déjà accepté de participer à ce projet, d'autres pouvant encore les rejoindre.

Ajoutons qu'à Izier, le maillage prévoit la création d'une boucle de promenade assurant la liaison entre Izier et Ozo. Grâce à des aménagements adéquats, ce projet permettra l'accès aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Dans les prochains mois, nous participerons à un nouveau projet de la Région, intitulé « **Végétalisation à l'échelle de quartier** ». Il concernera l'aménagement d'espaces végétalisés sur les sites des écoles communales de Barvaux, de Bomal, de Petithan et d'Izier.

Philippe BONTEMPS

Vallée de l'Aisne (Martin Dellicour)



Le 23^{ème} Bataillon médical parade à Durbuy

Durbuy - La traditionnelle cérémonie de prise d'armes et de remise de décorations a eu lieu le 13 juin dernier sur la place de l'Anticlinial, suivie d'une réception à l'Espace Saint-Michel à Villers-Sainte-Genève.

Les membres du 23^{ème} Bataillon médical, l'unité militaire dont la Ville de Durbuy est la marraine, ont pris part à une parade militaire, rehaussée par la présence de la Musique royale de la Force aérienne belge.

Cette manifestation s'est déroulée en présence des associations patriotiques et de nombreuses personnalités civiles et militaires, parmi lesquelles on remarquait Monsieur Gauthier Wéry, représentant la ministre de la Défense Ludivine Dedonder, le médecin Lieutenant-général à la retraite Pierre Neirinckx, ancien commandant de la Composante médicale, devenu directeur général «Santé et bien-être» de la Défense, le médecin Général-major Marc Ongena, commandant de la Composante médicale de l'armée belge, le Lieutenant-colonel BEM Stephan Allard, chef de corps du 23^{ème} Bataillon médical, ainsi que les anciens chefs de corps du 3 EMI.

C'est à l'initiative du regretté Jean-Marie Mottet qu'une charte de jumelage avait été signée il y a vingt-et-un ans, plus précisément le 18 septembre 2003, entre la Ville de Durbuy et le Centre médical opérationnel n°7, rebaptisé par après 3^{ème} Élément médical d'intervention, basé à Marche-en-Famenne.

Pendant des années, des liens privilégiés se sont tissés entre le 3 EMI et la Ville de Durbuy, se traduisant par de nombreux échanges particulièrement riches et variés sur le plan humain et de solidarité.

Le 13 janvier 2022, suite à la fusion intervenue entre le 2 EMI de Bourg-Léopold et le 3 EMI de Marche-en-Famenne, le 23^{ème} Bataillon médical a vu le jour et a décidé de reprendre le flambeau, en officialisant le jumelage avec la Ville de Durbuy à l'occasion de cette parade militaire.

En tant qu'échevine des cérémonies patriotiques, Véronique Balthazard, promue « Caporal d'honneur », a tenu à saluer et à remercier les membres des Forces armées et, plus particulièrement, le 23^{ème} Bataillon médical, pour sa contribution à la sécurité publique, à la protection de notre pays et à la défense de la paix.



Le Lieutenant-colonel BEM Stephan Allard salue Gauthier Wéry, représentant la ministre de la Défense, Ludivine Dedonder, Philippe Bontemps, bourgmestre de la Ville de Durbuy, en présence du médecin Lieutenant-général Pierre Neirinckx

« En cette année particulière, un hommage s'impose, insiste l'échevine. Il y a 80 ans, des hommes et des femmes ont bravé l'inconnu et affronté d'innombrables dangers pour défendre les valeurs de liberté et de justice. Lors du débarquement de Normandie, des milliers de soldats ont montré un courage et une détermination sans pareil. Parmi eux se trouvaient des équipes médicales, héroïques dans leur mission de sauver des vies au coeur du chaos. Leur travail infatigable et leur esprit de service ont été essentiels pour soutenir les forces alliées dans ces moments décisifs. »

Dans la lignée de leurs héroïques prédécesseurs, le 23^{ème} Bataillon médical incarne le dévouement et les compétences de santé. *« Je tiens à saluer votre engagement à fournir des soins de qualité et à protéger la vie de celles et de ceux qui défendent notre liberté. Votre expertise et votre humanité constituent les piliers de notre armée et nous sommes immensément reconnaissants »*, conclut l'échevine Véronique Balthazard.

Depuis plus de vingt ans des liens très étroits se sont tissés entre les Forces armées et la Ville de Durbuy, générant une profonde amitié entre militaires et civils, au travers de multiples activités.

Comme votre participation, très appréciée, à la cérémonie d'inauguration du mémorial érigé à la mémoire des victimes de Longueville ; comme la participation à la Marche européenne du souvenir et de l'amitié (MESA), qui fit étape à Durbuy le 28 juin 2023 ; comme les concerts caritatifs donnés par la Musique royale de la Force aérienne belge ; comme ce fut le cas le 16 février dernier, en la salle Mathieu de Geer devant un public conquis, au profit de l'épicerie sociale des Marais ; sans oublier votre présence remarquée lors des différentes cérémonies qui ponctuent la vie civile, la commémoration du 8 mai, la Fête nationale, le 11 novembre ou encore la Fête du roi.

En guise de conclusion, *« au nom de tous les Durbuyiens, nous tenons à vous redire, une fois de plus, notre profonde reconnaissance. Nous tenons à vous dire qu'au-delà du symbole que cela représente, le parrainage d'une unité militaire telle que la vôtre, est et restera avant tout motivé par notre désir de soutenir des femmes et des hommes dévoués à la défense des valeurs démocratiques et au maintien de la paix »*, conclut le bourgmestre Philippe Bontemps.

André BAIJOT



En quelques instants, une mini-tornade balaie l'entrée de Durbuy...

Le 9 juillet dernier, en soirée, une centaine d'arbres déracinés, des poteaux électriques couchés, des voitures abîmées, tel est le bilan causé par un violent orage.

Ce mardi 9 juillet, sur le coup de 21h30, une mini-tornade s'est abattue sur un périmètre, heureusement restreint, à l'entrée de Durbuy en venant de Petithan.

Des dizaines d'arbres, dont certains centenaires, venaient s'écraser sur la voirie, entraînant câbles électriques et de télédistribution, pliant les poteaux comme fétus de paille, causant des dégâts plus ou moins sérieux aux voitures stationnées sur les parkings. Sur une distance de 400 mètres, plus d'une centaine d'arbres se sont retrouvés soit déracinés soit cassés. Hallucinant !

Très rapidement, les services communaux et régionaux alertés ont procédé à la sécurisation des lieux et la voirie a pu être rapidement ouverte à la circulation.

Le soir même, les services communaux étaient sur la brèche, ainsi qu'ORES qui dépanna, avec un groupe électrogène, le centre de vacances La Petite Merveille, qui, avec 300 enfants, s'était retrouvé sans électricité. De plus, il fallut remplacer les poteaux électriques, poser de nouveaux câbles.



Dans les jours qui ont suivi, les arbres tombés furent évacués et d'autres subirent un élagage plus ou moins conséquent afin de sécuriser la RN 833 et tous les lieux accessibles au public.

Dès que possible, des nouvelles plantations seront effectuées afin de remplacer les arbres déracinés.

Les photos jointes à l'article témoignent de la violence extrême des vents. Par miracle, aucune victime n'est à déplorer.

Nous voudrions adresser nos plus vifs remerciements aux services communaux et régionaux, au personnel d'Ores, ainsi qu'aux services de sécurité. Grâce à eux, tout était pratiquement rétabli le mercredi soir.

Le Collège communal

Le compte 2023 de la Ville de Durbuy

Comme chaque année à la même période, c'est avec beaucoup de plaisir que je peux partager avec vous les chiffres importants de l'année écoulée et donc, faire le point sur le compte 2023 de notre Commune. Cette année, je vous propose de passer en revue le service ordinaire (recettes et dépenses) et de faire le point sur la situation des réserves et provisions au 31 décembre.

Budgétairement, cette année 2023 est particulière. Il faut donc comparer, avec prudence et modération, les derniers résultats budgétaires, tant les événements vécus depuis 2020 bouleversent les données. Quand trois crises se cumulent (Covid, inondations, inflation liée à la guerre en Ukraine), cela donne des ratios d'analyse faussés.

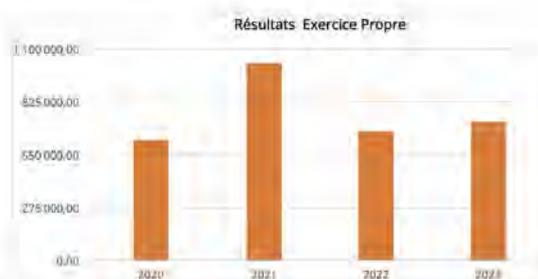
En plus de celle des communes, la situation financière des différentes structures dans lesquelles interviennent les communes (CPAS, Zone de secours et Zone de police), souffre des mêmes défis que les nôtres et laisse présager des interventions bien plus conséquentes dans les prochaines années.

Au service ordinaire

Exercices:	Résultat budgétaire ordinaire *			
	2020	2021	2022	2023
Résultat reporté des ex. antérieurs	1.842.106	1.813.099	2.914.723	3.215.551
Solde des opérations ex. antérieurs	-358.149	-325.938	-429.382	-589.150
Résultats Exercices antérieurs	1.483.957,24	1.487.161,25	2.485.341,11	2.626.400,46
Solde des opérations de l'exercice propre	625.544	2.029.517	307.902	721.680
Solde net des opérations de prélèv hors 060	0	-1.002.757	361.519	0
Résultats Exercice Propre	625.543,58	1.026.759,53	669.421,55	721.679,97
Prélèvements (060)	-540.000	0	-377.019	-1.650.000
Résultat global:	1.569.500,82	2.513.920,78	2.777.743,45	1.698.080,43

Le compte budgétaire présente un boni de 1.698.080,43€.

A l'exercice propre, le compte 2023 présente un boni s'élevant à 721.679,97€.



Les taux de réalisation du budget 2023

C'est toujours ici que se lit le mieux la nature du résultat à l'exercice propre.

En dépenses

	Budget initial (BI)	Budget final (BF)	Engagements (compte)	Taux de réalisation		
				BF/BI	Compte/BI	Compte/BF
Personnel	9.649.422	9.560.048	9.409.320	99,07 %	97,51 %	98,42 %
Fonctionnement	4.988.332	5.222.218	4.574.205	104,69 %	91,70 %	87,59 %
Transferts	4.980.330	5.379.716	5.162.355	108,02 %	103,65 %	95,96 %
Dette	2.470.202	2.396.482	2.275.088	97,02 %	92,10 %	94,93 %
Total	22.088.286,56	22.558.464,57	21.420.967,71	102,13 %	96,98 %	94,96 %

En recettes

	Budget initial (BI)	Budget final (BF)	Droits constatés	Taux de réalisation		
				BF/BI	Compte/BI	Compte/BF
Prestation	927.494	966.212	923.696	104,17 %	99,59 %	95,60 %
Transferts	19.806.806	20.377.551	20.847.030	102,88 %	105,25 %	102,30 %
Dette	300.571	367.439	371.922	122,25 %	123,74 %	101,22 %
Total	21.034.870,52	21.711.202,60	22.142.647,68	103,22 %	105,27 %	101,99 %

On constate que 650.000€ de dépenses de fonctionnement n'ont pas été engagés. Les dépenses de personnel sont bien maîtrisées (150.000 € en moins que prévus au budget).

Au niveau des recettes

L'additionnel à l'impôt des personnes physiques (taux : 8.0)

Après une baisse conséquente en 2021 par rapport à 2020 (-281.000€), il semble qu'un rattrapage de perception a lieu depuis 2022 puisque la recette a augmenté de 1.500.000€ sur les deux derniers exercices. Le total est désormais de plus de 4 millions d'euros.

L'additionnel au précompte immobilier (taux : 2.600)

L'effet « rattrapage » annoncé sur 2022 n'a eu lieu que partiellement et c'est cette année que l'on constate son impact ! En effet, pour 2023, ce sont plus de 600.000€ supplémentaires qui ont été actés.

Le montant total des recettes liées au précompte immobilier s'élève donc à près de 4,2 millions d'euros.

Le mécanisme d'avances, à l'instar de l'IPP par le SPF Finances, n'a toujours pas été mis en œuvre par le SPW.

Autres recettes de transfert

- Taxe sur les immondices : 1.428.000 €
- Taxe sur les secondes résidences : 1.130.160€
- Horodateurs : environ 1.000.000€
- Subventions FWB pour le fonctionnement des écoles : 514.300€

Au niveau des dépenses

Dépenses de transfert

Evolution des transferts les plus importants

	2020	2021	2022	2.023
Intervention au CPAS	1.693.000	1.800.000	1.800.000	2.217.432
Intervention Zone de police	796.769	836.480	865.668	917.456
Intervention zone de secours	594.430	529.697	558.648	579.291
Intervention Hôpital	39.060	39.284	42.082	45.567
Intervention traitement des déchets	0	0	0	0
Intervention fabriques d'église & laïcité	145.123	173.911	156.542	158.243
Autres cotisations intercommunales	144.121	147.790	156.267	171.129
Autres cotisations				
Subventions associations (Voir liste)	528.155	632.571	555.855	521.476
Autres	381.204	412.959	623.988	551.760
sous-total dép. transferts	4.321.862	4.572.693	4.759.051	5.162.355

Dépenses de fonctionnement

	2020	2021	2022	2.023
Frais administratifs IPP	27.002	27.388	28.201	29.918
Déchets	1.542.188	1.441.151	1.479.316	1.441.216
Téléphonie	81.168	77.271	79.402	81.253
Correspondance	44.239	53.547	67.393	87.301
Carburant	89.429	111.926	160.257	147.810
Consommation d'eau	22.641	28.794	30.815	32.474
Chauffage, électricité	235.929	269.188	331.540	431.925
Eclairage public	158.000	133.975	127.931	143.664
Assurances	137.352	128.207	136.253	158.791
Frais de la gestion informatique	80.457	89.761	116.938	139.681
Autres Frais de fonctionnement des bâtiments	314.261	353.347	271.923	331.150
Travaux et fourniture pour la voirie	351.869	581.710	418.214	444.127
Autres Frais techniques	305.678	357.095	352.325	376.537
Divers	517.422	662.746	674.167	728.359
sous-total dép. fonctionnement	3.907.636	4.316.105	4.274.676	4.574.205

Fonds et provisions

Fonds de réserve ordinaire	Solde Initial	Alimentation	Utilisation	Solde 31/12
2020	1.350.000,00	0	0	1.350.000
2021	1.350.000,00	0	0	1.350.000
2022	1.350.000,00	15.500	0	1.365.500
2.023	1.365.500,00	150.000	0	1.515.500

Fonds de réserve extraordinaire	Solde Initial	Alimentation	Utilisation	Solde 31/12
2020	3.544.587,97	2.492.374	1.156.736	4.880.225
2021	4.880.225,46	365.061	1.483.731	3.761.555
2022	3.761.555,10	4.868.190	2.802.807	5.826.938
2.023	5.826.938,10	1.876.387	4.796.885	2.906.440

Provisions pour risques et charges:	Solde Initial	Alimentation	Utilisation	Solde 31/12
2020	450.000,00	0	0	450.000
2021	450.000,00	1.002.757	0	1.452.757
2022	1.452.757,39	0	361.519	1.091.238
2.023	1.091.238,18	0	0	1.091.238

- Le fonds de réserve ordinaire qui était inchangé depuis 2010, est alimenté à hauteur de 150.000 €.
- Le fonds extraordinaire « courant » présente un solde à 2.906.440€, ce qui n'est pas négligeable pour envisager le financement des projets à la modification budgétaire 1 de l'exercice 2024.

Conclusion

Comme vous l'aurez constaté en lisant cet article, notre Commune peut être satisfaite du résultat du compte 2023. Le résultat global du compte approche les 1.700.000 euros. Le résultat de l'exercice propre dépasse les 700.000 euros. Notre dette est plus que maîtrisée, tant au niveau de la durée que des taux.

Cependant, restons attentifs et prudents comme nous l'avons toujours été, car certains éléments non planifiés peuvent avoir un impact négatif sur le résultat. En effet, nous devons faire face aux augmentations importantes des coûts de l'énergie (mazout, électricité...) qui représente un poste non négligeable au niveau des dépenses. Les indexations de ces dernières années auront une répercussion très importante sur le compte 2024 et les suivants. En effet, chaque indexation de 2,5% représente plus de 150.000 € de charges ordinaires supplémentaires pour la Commune.

J'espère que ces quelques chiffres vous auront aidés à y voir plus clair au niveau des finances de notre Commune.

A votre disposition,
Fabrice SARLET
Echevin des finances et du budget

C'est en trinquant que les Grandhannais ont soufflé les 25 bougies de leur Fête du vin

Grandhan, le 29 juin 2024

La première échevine Laurence Jamagne a eu le privilège d'ouvrir officiellement la Fête du vin de Grandhan, qui en était à sa 25^{ème} édition et dont on apprécie, année après année, l'ambiance chaleureuse, la qualité des rencontres et l'accueil impeccable.

Voici des extraits du discours prononcé par **Laurence Jamagne**.
... Permettez-moi de souhaiter la bienvenue la plus chaleureuse à toutes celles et à tous ceux par qui arrive chaque année à Grandhan, ce divin breuvage qu'est le vin. Je veux bien sûr parler de nos amis exposants, venus des quatre coins de l'Hexagone, et qui n'ont pas hésité à franchir des centaines de bornes pour être des nôtres ce week-end.

Chers amis français, permettez-moi de vous dire qu'aujourd'hui, nous avons le sentiment de recevoir chez nous, non seulement des amis, mais aussi, d'une certaine manière, des proches cousins, venus, le temps d'un week-end, partager avec leurs hôtes belges, quelques moments privilégiés de franche gaîté et de fraternité, dans un esprit à la fois convivial et amical.

Du reste, chaque fois que nos amis français se décident à passer Outre-Quévrain, c'est un peu comme s'ils amenaient dans leurs bagages, non seulement leur soleil, leurs vignobles, leurs paysages idylliques, mais aussi **leur gentillesse naturelle et leur joie de vivre si communicative**.

Chers amis français, peut-être savez-vous que la Ville de Durbuy entretient des relations étroites avec la ville japonaise de Hanuy, ainsi qu'avec les Suédois d'Osthammar. Et pourtant, je dois avouer qu'on ne se sent jamais aussi bien que lorsque l'on se retrouve en présence de nos amis français, qu'ils viennent de Beaujeu, de Fleurie, de Voguë, de Saint-Amour, de Julienas et de bien d'autres lieux de l'Hexagone.

Il est clair que la langue et ses facilités de communication n'y sont pas étrangères. Mais il est tout aussi vrai que Français et Belges sont, depuis toujours, faits pour s'entendre. Vous avez un faible pour nos bières, pour notre chocolat. Nous apprécions vos vins, vos fromages, votre foie gras... Et puis, nous partageons tant de choses en commun.

Chers amis français, j'espère que votre séjour parmi nous, si bref soit-il, nous permettra de renforcer **le dialogue, l'amitié et la fraternité** entre nos deux pays, mais aussi de favoriser les échanges, commerciaux et autres. D'ailleurs, à voir vos mines réjouies, il est indéniable que ce 25^{ème} anniversaire sera une réussite !

Je voudrais également saluer **l'esprit de fidélité**, affiché par l'ensemble des exposants ici présents. Parmi les fidèles d'entre les fidèles au rendez-vous annuel de Grandhan, j'aimerais épingler **Patrick Brunet**, du Domaine de Robert à Fleurie, qui était déjà présent en 1998, lors de la première édition et qui n'a jamais manqué un seul rendez-vous !

Même si le vin et les produits du terroir sont les premiers ingrédients d'une fête réussie, ils n'en sont pas les seuls éléments moteurs. Je voudrais, une fois encore, remercier et féliciter chaleureusement toutes celles et tous ceux qui n'ont compté ni leur temps, ni leur peine pour que cette 25^{ème} Fête du vin soit une réussite et connaisse un succès amplement mérité.

Et à travers eux, je voudrais m'adresser plus particulièrement à toutes celles et à tous ceux qui, au cours de ces 25 ans, ont soutenu, aidé, encouragé, sous l'égide du Syndicat d'initiative de Grandhan, cette « Fête du vin », en la maintenant, contre vents et marées, au rang où leurs efforts l'ont amenée aujourd'hui.

Car l'histoire de cette Fête du vin fut loin d'être un long fleuve tranquille. En 1998, Vital Cornet et Joseph Dujardin, ces pionniers du S.I. de Grandhan, décident de relancer les relations avec le Beaujolais et notamment la ville de Beaujeu avec laquelle ils étaient jumelés depuis 1967-68.

C'est alors que se révèle l'homme providentiel, l'animal de foi, de science et d'action, en la personne de **Thierry Dujardin**, qui fut chargé avec son équipe de bénévoles, de remuer ciel et terre pour organiser ce qui allait être un événement dans le landerneau durbuysien, à savoir une Fête du vin.

Certes, les débuts furent plus que modestes puisqu'en août 1998, seuls deux vigneron, venus du Beaujolais, répondirent à l'appel, en la personne de Messieurs Brunet et Gayot.



En 1999 et en 2000, quatre vigneron rejoignent Grandhan : trois venaient du Beaujolais, le quatrième de Champagne.

Puis vint l'année 2001, qui est à marquer d'une pierre blanche. Avec l'inauguration de la nouvelle Maison de village, la Fête du vin s'installe dans ses murs et commence à trouver sa vitesse de croisière. Au fil des ans, les organisateurs auront le plaisir d'accueillir, venant des quatre coins de l'Hexagone, des viticulteurs et des artisans du terroir, passionnés par leur métier et proposant des vins et des produits de qualité.

Notons que l'année 2001 vit aussi la création des « *Vieux crus et vieilles cuvées* », un club de passionnés de voitures anciennes, qui organise une balade le dimanche, d'environ 120 km, à la découverte de notre belle région de Durbuy.

Et les années passent, voyant les vigneron revenir chaque année avec plaisir, en sachant qu'ils sont attendus comme les hirondelles au printemps.

En 2014, Thierry Dujardin, président de la Commission « *Fête du vin* », passe le relais à **Jean-François Destrée**. Actif de longue date et bien au courant des rouages de l'association, Jean-François en assume depuis lors la gestion, à la satisfaction générale.

Puis arrivèrent les années maudites en 2020 et en 2021 : pas d'activités, pas de rencontres, pas de dégustations. Bref, la Covid était passée par là !

Et ce n'est pas tout ! A croire que le sort s'acharne sur la Fête du vin. En décembre 2022, le Syndicat d'initiative de Grandhan est dissous, avec la conséquence que la Commission de la Fête du vin se retrouve, du jour au lendemain orpheline et risque de connaître, elle aussi, une disparition pure et simple !

« *Et de cela, nous n'en voulions pas !* », explique Thierry Dujardin. Aussi, quelques anciens membres du SI, Danielle Meunier, Jean-François

Destrée, Stéphane Michel et Thierry Dujardin proposèrent au Comité des fêtes de Grandhan de s'unir pour continuer l'aventure « *Fête du vin* ». Et en janvier 2023, Sylvia Delfosse, la présidente du Comité des fêtes, marqua son accord, au grand soulagement de tous.

N'empêche, un nouveau challenge attendait la nouvelle commission. Créer une nouvelle dynamique avec une nouvelle équipe, tout en gardant les valeurs qui avaient fait la renommée de la Fête du vin, était loin d'être une sinécure.

Aussi, c'est avec une certaine appréhension que tout le monde attendait la Fête du vin 2023. Mais les organisateurs furent vite rassurés, car l'activité connaîtra un franc succès, avec, entre autres, la venue de trois nouveaux vigneron, l'un de Chablis, un autre des Corbières et le troisième des Côtes rôties.

Mesdames, Messieurs,
Cher amis,

J'ai sans doute été un peu longue, mais je voulais rendre hommage à tous ces bénévoles qui n'ont compté ni leur temps ni leur peine, sans lesquels la « *Fête du vin* » de Grandhan n'aurait sans doute pas célébré aujourd'hui son 25^{ème} anniversaire.

Je conclurai en espérant de tout cœur que cette 25^{ème} édition de la Fête du vin de Grandhan soit « **le rayon de soleil** » dont tout le monde a besoin en ce temps de morosité générale.

N'est-ce pas Christian Dior, par ailleurs grand amateur de vins, qui disait : « **Un petit verre de vin, c'est comme une robe légère, c'est comme une fleur de printemps ; c'est le rayon de soleil qui vient égayer la vie au quotidien** » ?

Vive l'amitié franco-belge !

Laurence JAMAGNE
1^{ère} Echevine de la Ville de Durbuy

Barvaux-sur-Ourthe

Parc Julienas 1
Infos : 086/21.11.65

MARCHÉ ADEPS

29-09-2024

5-10-15-20 KM

Bar et Restauration sur place

FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES | Adeps | POINTS VERTS

FTPLux | PROVINCE DE LUXEMBOURG | Ardenne tourisme

Royal Syndicat d'Initiative Barvaux-sur-Ourthe
parc de Juliéna

Projection Cinéma, contes, animations & Soirée Blind Test

31 Octobre 2024

Réservation obligatoire:
Infos: 086/21.11.65
rsi.barvaux@skynet.be

Une organisation du RSI Barvaux, du Centre Culturel de Durbuy et de la Bibliothèque de Barvaux

Ardenne | FTPLux | Province de Luxembourg | Centre Culturel de Durbuy | BIE

Vous retrouvez l'ordre du jour des Conseils communaux ainsi que les décisions prises en consultant le site www.deliberations.be/durbuy

Conseil du 17 juin 2024

La Place Basse Sauvenière à Barvaux réaménagée : c'est pour bientôt !

Les conseillers ont voté les conditions du marché public pour cet aménagement. La place va être réellement transformée. Elle va accueillir un espace de convivialité et une plaine de jeux pour un montant de 222.438,79 €, 21% TVA comprise.

Voici le plan de disposition :



Une placette en Chainrue

La fontaine a fait son temps ! Après étude et analyse, le Conseil vient de voter les conditions et le mode de passation de ce projet. Il comprend le démontage de la fontaine et la réalisation d'un espace de convivialité pour un montant de 59.596,07 €, TVA comprise, qui s'établira comme suit :



Les écoles de Bomal et de Tohogne ont présenté leurs projets d'établissement

Un projet d'établissement pour une école primaire est bien plus qu'un simple document. C'est une véritable boussole qui guide l'ensemble de la communauté scolaire vers un objectif commun.

Fruits d'un travail fouillé par tous les membres des équipes éducatives, ces deux présentations ont été particulièrement appréciées par les conseillers.

Les directeur(trice(s) des écoles reçoivent leurs lettres de mission

Vous vous êtes déjà demandé quel était le rôle exact du directeur d'une école primaire ?

Le directeur d'école est un peu comme le chef d'orchestre d'un grand ensemble : les enseignants, les élèves, les parents, le personnel administratif... Tous ces acteurs sont sous sa responsabilité. Son rôle est essentiel pour garantir le bon fonctionnement de l'école et offrir à chaque enfant les meilleures conditions d'apprentissage.

Mais quelles sont ses missions concrètes ?

Il est le garant du projet pédagogique de l'école. C'est lui qui s'assure que les enseignements dispensés sont de qualité et adaptés aux besoins des élèves. Il manage l'équipe enseignante. Il accompagne les professeurs dans leur mission, les soutient et les forme.

Il est l'interlocuteur privilégié des parents. Il les informe sur la vie de l'école, répond à leurs questions et les associe à la vie de l'établissement. Il gère l'établissement. Il s'occupe des questions administratives, budgétaires et matérielles.

Et la « lettre de mission », qu'est-ce que c'est ?

C'est un document très important qui définit les objectifs que le « Pouvoir organisateur » (c'est-à-dire l'autorité qui a créé l'école, le Conseil communal dans notre cas) attend du directeur. En d'autres termes, c'est un peu le contrat de travail du directeur, mais qui précise les missions spécifiques liées à l'école et à son contexte particulier.

En résumé, le directeur d'école primaire joue un rôle clé dans la réussite scolaire des enfants. Grâce à sa lettre de mission, il sait exactement ce que l'on attend de lui et peut ainsi mettre en œuvre toutes les actions nécessaires pour que l'école soit un lieu d'apprentissage et d'épanouissement pour tous.

Rue Saint-Amour Durbuy - Bohon bientôt aménagée !

A l'heure actuelle, aucun aménagement n'est présent pour sécuriser au mieux les usagers faibles dans la rue St Amour à Durbuy - Bohon et le revêtement bitumineux de la voirie hors zone urbanisée est en mauvais état.

Grâce au Plan d'investissement mobilité active communal et intermodalité (PIMACI), le Conseil a voté les conditions et le mode de passation d'un marché permettant l'aménagement de trottoir/bandes cyclables suggérées/chemin réservé cyclo-piéton ainsi que la réfection de la voirie hors zone urbanisée.

Les intercommunales

Rendez-vous traditionnel, de nombreuses intercommunales organisent leurs assemblées générales. La Ville, en tant que membre y est invitée, ce sont les conseillers communaux désignés qui vous y représentent.

On retiendra les AG de Vivalia, Idelux, Holding communal SA, La Famenoise.

Conseil des 8 et 11 juillet 2024

Le compte est bon !

Les comptes 2023 sont bons, tant pour le CPAS que pour la Ville. Pour le CPAS, on retiendra :

- Résultat budgétaire : 112.056,07 €
- Résultat comptable : 344.883,44 €

Pour la Ville :

	Ordinaire	Extraordinaire
Résultat budgétaire	1.698.080,43	- 2.826.290,32
Résultat comptable	1.857.501,46	7.899.580,93

La Ville modifie son budget 2024

Pouvoir public, la Ville est astreinte à des procédures budgétaires strictes. Lorsqu'après l'approbation du budget, des adaptations de crédits budgétaires doivent être réalisées (création, suppression ou modification d'un ou de plusieurs crédits budgétaires) suite à la survenance d'événements inconnus à la date de formation du budget initial, des modifications budgétaires peuvent être adoptées. Leurs procédures d'élaboration et d'approbation sont similaires à celles du budget initial de l'exercice. Les modifications budgétaires doivent être dûment justifiées pour chaque crédit budgétaire. Les modifications budgétaires intègrent les crédits non prévus au budget initial, les crédits à modifier, les crédits nécessaires à la couverture de dépenses urgentes et impérieuses, les crédits budgétaires afférents à des recettes imprévues, ainsi que les crédits des prélèvements d'office.

Ce Conseil a voté la modification budgétaire n°1 de l'année 2024. Elle a intégré le résultat du compte communal et davantage les ajustements nécessaires des montants inscrits, notamment, pour certains travaux.

Echos de nos Fabriques d'église



Comme nous vous l'indiquions dans notre édition de décembre 2022, le budget et le compte de chacune des Fabriques doivent être approuvés par le Conseil communal, notamment en ce qui concerne l'intervention communale afin de permettre à la Fabrique d'atteindre l'équilibre budgétaire. Le conseil de juillet a voté :

Fabrique d'église de Wéris – Compte 2023

- Recettes totales 36.839,15 € (dont une intervention communale de secours de 16.687,89 €)
- Dépenses totales 21.880,22 €
- Résultat comptable 14.958,93 €

Fabrique d'église de Barvaux – Compte 2023

- Recettes totales 42.645,52 € (dont une intervention communale de secours de 20.122,57 €)
- Dépenses totales 23.107,28 €
- Résultat comptable 19.538,24 €

Fabrique d'église de Verlainne – Compte 2022

- Recettes totales 15.360,92 € (dont une intervention communale de secours de 12.280,19 €)
- Dépenses totales 14.447,04 €
- Résultat comptable 913,88 €

Fabrique d'église de Verlainne – Budget 2024

- Recettes totales 48.169,82 € (dont une intervention communale de secours de 44.869,13 €)
- Dépenses totales 48.169,82 €
- Résultat comptable 0,00 €

Fabrique d'église de Borlon – Compte 2023

- Recettes totales 3.678,56 € (dont une intervention communale de secours de 1.767,16 €)
- Dépenses totales 5.925,95 €
- Résultat comptable -2.247,39 €

Fabrique d'église de Borlon – Budget 2025

- Recettes totales 13.968,93 € (dont une intervention communale de secours de 13.688,93 €)
- Dépenses totales 13.968,93 €
- Résultat comptable 0,00 €

Fabrique d'église de Petite Somme – Compte 2023

- Recettes totales 9.025,61 € (dont une intervention communale de secours de 4.962,73 €)
- Dépenses totales 6.415,64 €
- Résultat comptable 2.609,97 €

Fabrique d'église de Petite Somme – Budget 2025

- Recettes totales 6.602,00 € (dont une intervention communale de secours de 5.563,98 €)
- Dépenses totales 6.602,00 €
- Résultat comptable 0,00 €

Fabrique d'église de Palenge – Compte 2023

- Recettes totales 11.916,97 € (dont une intervention communale de secours de 6.245,65 €)
- Dépenses totales 6.001,27 €
- Résultat comptable 5.915,70 €

Fabrique d'église de Palenge – Budget 2025

- Recettes totales 6.282,00 € (dont une intervention communale de secours de 3.785,92 €)
- Dépenses totales 6.282,00 €
- Résultat comptable 0,00 €

Fabrique d'église de Heyd-Aisne – Compte 2023

- Recettes totales 19.113,49 € (dont une intervention communale de secours de 14.730,51 €)
- Dépenses totales 20.346,66 €
- Résultat comptable -1.233,17 €

Fabrique d'église de Petithan – Compte 2022

- Recettes totales 23.214,73 € (dont une intervention communale de secours de 11.932,35 €)
- Dépenses totales 34.884,95 €
- Résultat comptable -11.670,22 €

Fabrique d'église de Petithan – Budget 2024

- Recettes totales 28.658,64 € (dont une intervention communale de secours de 28.658,64 €)
- Dépenses totales 28.658,64 €
- Résultat comptable 0,00 €

Des caméras aux écoles de Heyd et Barvaux, et à la crèche les Tamarins

Le Conseil communal a voté les conditions du marché public ayant pour objet le placement de caméras de surveillance aux abords des écoles de Heyd et Barvaux, souvent victimes de vandalisme.

Des caméras seront également posées pour garantir la sécurité aux abords du bâtiment de l'ancien couvent des Oblats. Les caméras seront commandées en 2 temps :

- Tranche ferme : pour la crèche actuelle « les Tamarins »
- Tranche conditionnelle : commande lors des prochains travaux d'aménagement pour le déménagement de la crèche « les Libellules ».

Ces travaux sont partiellement subsidiés par le fonds d'impulsion aux communes octroyés par la Province de Luxembourg. Le subside est de maximum 25.000 € à répartir sur ce dossier et le dossier des panneaux photovoltaïques à poser sur l'Hôtel de Ville.

Le toit de l'Hôtel de ville va accueillir des panneaux photovoltaïques

L'énergie solaire au service de tous !

Le Conseil communal a voté les conditions du marché relatif à la pose de panneaux solaires sur le toit de l'Hôtel de Ville.

*L'orée
du Bois*
Restaurant

086 84 01 37

Voie Michel 92
6940 Durbuy

Nouveau :
Accès PMR



MABEGRA s.a
MATERIAUX GRANDJEAN

info@mabegra.be www.mabegra.be

- Béton préparé et pompage
- Spécialiste en égouttage
- Stations d'épuration
- Bois du pays
- Matériaux gros œuvre

80 ANS
1938-2018

Bel-Mat



Rue de la Jonction, 20 Tél : 084/46.61.63
6990 Hotton Fax : 084/46.75.87

 **DURECO**
COLLECTEUR DE DÉCHETS

Le service que vous méritez,
au prix que vous aimez.



info@durecofs.be | 0474/49.66.00 | Rue de l'industrie 37 | 6940 Barvaux | www.durecofs.be

LES BOUCHERIES
Saint Martin

LES CHARCUTERIES
Saint Martin

DELHAIZE

**LA MAISON
Counasse**

Cultivons la différence

www.maisoncounasse.be

PROXY FERRIÈRES - 086.40.02.27
AD BARVAUX - 086.36.60.08 | AD HOTTON - 084/32.20.24

Ouverts du lundi au samedi de 8h00 à 19h00
le dimanche et les jours fériés de 8h00 à 18h00



Location de matériels

RENTAL
EQUIPMENT.be

0496/84.66.10

info@rentalequipment.be
www.rentalequipment.be

LOCATION

- Mini-pelle
- Dumper
- Nacelle
- Chargeur articulé
- Chariot télescopique
- Grue de chantier
- Matériels de chantier
- Container

SUIVEZ-NOUS SUR
 facebook

Conseil du 20/08/2024

Pourquoi cette décision ?

Réduire notre facture d'électricité : en produisant notre propre énergie, nous allégeons le budget communal et contribuons à maîtriser les coûts.

Protéger l'environnement : le solaire est une énergie propre et renouvelable. En optant pour cette solution, nous réduisons notre empreinte carbone et luttons contre le changement climatique.

Donner l'exemple : la Commune, à travers la convention des maires, souhaite être un moteur pour la transition énergétique de notre territoire communal. En montrant l'exemple, nous vous encourageons à adopter des comportements plus respectueux de l'environnement. Plus d'infos sur la convention des maires :

www.durbuy.be/vivre-a-durbuy/pollec/

Koffi ZIGGAR, agent communal POLLEC, koffi.Ziggarr@durbuy.be

Nouveau moyen de récupérer vos colis via Bpost

3 installations Bpost vont prendre place afin de faciliter la réception de vos colis :

- Bohon (piscine)
- Tohogne (Salle Laiterie)
- Heyd (Maison de village)

Accessible 7/7 24/24, ce nouveau service proposé par Bpost vous facilitera certainement la vie. Le Conseil communal a voté la convention qui nous lie à Bpost dans ce cadre.



Echos de nos Fabriques d'église

Fabrique d'église de Tohogne – Compte 2022

- Recettes totales 30.151,33 € (dont une intervention communale de secours de 20.388,67 €)
- Dépenses totales 20.379,95 €
- Résultat comptable 9.771,38 €

Fabrique d'église de Tohogne – Budget 2024

- Recettes totales 54.245,54 € (dont une intervention communale de secours de 51.595,83 €)
- Dépenses totales 54.245,54 €
- Résultat comptable 0,00 €

Fabrique d'église de Petithan – Compte 2023

- Recettes totales 10.392,27 € (dont une intervention communale de secours de 10.392,27 €)
- Dépenses totales 26.866,50 €
- Résultat comptable -16.474,23 €

Fabrique d'église de Petithan – Budget 2025

- Recettes totales 17.278,05 € (dont une intervention communale de secours de 17.278,05 €)
- Dépenses totales 17.278,05 €
- Résultat comptable 0,00 €

Fabrique d'église de Houmart – Compte 2023

- Recettes totales 13.857,65 € (dont une intervention communale de secours de 11.506,71 €)
- Dépenses totales 11.247,12 €
- Résultat comptable 2.610,53 €

Fabrique d'église de Villers-Sainte-Gertrude – Compte 2023

- Recettes totales 27.369,48 € (dont une intervention communale de secours de 10.946,02 €)
- Dépenses totales 17.707,21 €
- Résultat comptable 9.662,27 €

digistart
Je me forme au numérique

Tu veux maîtriser l'informatique ?

Rejoins notre formation gratuite !

Pour plus d'informations :

Aline Bursens
086 21 96 10
Grand'Rue 24, 6940 Barvaux
digistart@durbuy.be
www.epn-durbuy.be

e epn
Espaces publics numériques de Wallonie

Avec le soutien de **Durbuy**

!! NOUVEAU À BARVAUX !!

TU ES EN SITUATION DE DÉCROCHAGE NUMÉRIQUE OU PROFESSIONNEL ?

TU VEUX RENFORCER TES COMPÉTENCES ?

Nous recherchons des candidats pour rejoindre notre programme de formation aux compétences numériques de base !

Ce que nous offrons :

Entre 8 et 80 heures de **formations gratuites**.
Accompagnement personnalisé.

Pour les **demandeurs d'emploi** ou bénéficiaires du **revenu d'intégration** ou de **l'aide sociale**. Des dérogations sont possibles.

Avantage : 2€/h + intervention dans les frais de déplacement et de garderie.

Contacte-nous au 086 21 96 10



Ils se sont dit « oui » il y a 50 et 60 ans !



Cérémonie du 12 juin 2024

Le mariage est une étape importante dans la vie. Lorsqu'il s'inscrit dans la durée, il est gage de réussite ! Lors des cérémonies des 12 juin et 4 septembre dernier, les Autorités communales ont tenu à mettre à l'honneur 9 couples de l'Entité. Deux célébraient leurs noces de diamant (60 ans) ; les sept autres, leurs noces d'or (50 ans). Pour un total de près de 500 ans d'amour !

C'est avec un réel plaisir que le bourgmestre Philippe Bontemps, entouré par les membres du Collège et du Conseil communal, a accueilli, en la salle du Conseil, les couples jubilaires. En présence de leurs familles et de leurs amis, le bourgmestre leur adressa un discours empreint de bonhomie.

Après avoir rappelé que la célébration des anniversaires de mariage était une tradition relativement ancienne, puisque l'Encyclopédie, publiée il y a 350 ans, sous la direction de Diderot et d'Alembert, les mentionnait déjà, le bourgmestre s'adressa aux couples en ces termes : « Il y a 50 ou 60 ans, vous vous êtes donc rencontrés et avez uni vos destinées au printemps de votre vie. En agissant de la sorte, vous vous embarquez pour ce qui est, selon le philosophe Kierkegaard, **le voyage de découverte le plus important que l'homme puisse entreprendre !** [...] L'Histoire de vos couples est exemplaire, car 50 ou 60 ans de mariage sont une réussite sur laquelle, le temps d'un anniversaire, nous pouvons tous méditer un instant. En effet, quel que soit l'amour que l'on porte à l'autre, la vie à deux n'est jamais un long fleuve tranquille, d'autant que, comme le précise un proverbe, **« si l'amour est aveugle, le mariage a tôt fait de lui redonner la vue ! »**

« Bref, ajouta le bourgmestre, la lune de miel et la passion n'étant pas éternelles, pour rester ensemble, il faut vraiment le vouloir. Mais dans la culture qui est la nôtre et qui valorise le développement individuel au détriment de la famille, vivre ensemble est devenu une denrée rare ».

Et Philippe Bontemps de féliciter les jubilaires qui, à ses yeux, sont des couples d'exception : « Que votre union ait résisté à l'épreuve du

temps et de la routine, c'est tout simplement parce que vous vous êtes toujours épaulés et que vous avez trouvé la formule magique qui vous a permis de « devenir des époux, tout en demeurant des fiancés ! »

« Chers Jubilaires, conclut le bourgmestre, je vous souhaite de vivre encore longtemps dans la douce quiétude familiale, entourés de la si précieuse affection de votre famille, de vos proches et de vos amis, qui sont, j'en suis sûr, très fiers de vous ! Dès à présent, mes collègues et moi-même nous formons le vœu de vous retrouver respectivement dans cinq ou dix ans... pour des noces de diamant ou de brillant ».

Après l'intervention du bourgmestre, chaque couple s'est vu remettre une copie de son acte de mariage, le diplôme envoyé par le Palais, ainsi que le cadeau offert par la Ville de Durbuy. Les dames ont bien sûr été fleuries. La cérémonie s'est clôturée autour du verre de l'amitié et d'un morceau de tarte.

André BAIJOT

Couples excusés

Roland Vercleyen et Eléonore Loca, de Petithan (noces de platine)
 Auguste Maudoux et Bernadette Collin, de Aisne (noces de brillant)
 André Baijot et Bernadette Lonfils, de Bomal (noces de diamant)
 Joseph Offermans et Anne-Marie Etienne, de Oneux
 Robert Cornet et Christiane Mayaux, de Barvaux
 Lucien Lecomte et Jeannine Macédoine, de Barvaux
 Michel Barballe et Francine Melen, de Grandhan (noces d'or)
 Raymond Petit et Christiane Brialmont, de Barvaux
 Michel Pera et Chantal Draye, de Barvaux
 Luc Delhalle et Francine Gathy, de Hermanne
 Jacques Charlier et Gilberte Jadot, de Borlon
 François Jacot et Marie-Thérèse Anssion, de Izier
 Pierre Bonnarens et Claudine Houssiau, de Barvaux



Cérémonie du 4 septembre 2024

Noces de diamant (60 ans)



Noces d'or (50 ans)



Conseil communal consultatif des aînés de Durbuy

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE, LOCALE ET CITOYENNE DES PERSONNES AÎNÉES

Nous étions là pour vous de 2019 à 2024 !
Mais qu'ont-ils fait, vous dites-vous ?
Voici la réponse... succincte.

De 2019 à 2021

Nous avons fait connaissance et élu un Bureau par «la méthode sans candidats». Un règlement d'ordre intérieur a été rédigé. Il a été approuvé par le Collège et le Conseil communal.

Nous nous sommes réunis une fois par mois. Nous étions accompagnés par Véronique Balthazard, échevine en charge des aînés, et par le PCS (Plan de cohésion sociale) dont nous étions une action. Le PCS prenait en charge nos frais de fonctionnement.

Dès que nous l'avons pu, nous avons communiqué avec vous par l'intermédiaire du Bulletin communal. Une adresse-mail et un logo ont été créés.

Notre site internet «*ccca-durbuy*» a été construit par un de nos membres, qui le gère. Le contenu reprend les comptes rendus de nos réunions. Il diffuse aussi de nombreuses informations utiles aux aînés.

Deux commissions ont été mises en place: «*Propreté*» et «*Mobilité et sécurité*». Elles poursuivaient le travail du CCCA précédent. Une troisième commission, «*Fracture numérique*», a été ajoutée pour veiller à ce qu'une aide soit apportée aux aînés dans ce domaine. Deux formations à l'utilisation du smartphone ont été organisées avec succès, en partenariat avec la Bibliothèque. Les participants contribuaient aux frais.

Nous avons décidé d'aller vers les aînés qui avaient 75 ans dans l'année pour leur transmettre des informations sur notre CCCA et l'EPN (Espace public numérique). En même temps, nous leur avons remis «*un magnet*» qui reprend 4 numéros de téléphone : services de secours, police, médecin de garde et Forum de la mobilité. Le Collège a soutenu ce projet en le finançant. Nous avons aussi donné la boîte jaune du projet *Senior Focus de la Province*, auquel la commune adhère, dans la continuité du CCCA précédent. Une longue rupture de stock au niveau de la Province en a toutefois entravé la distribution. **Des boîtes jaunes sont disponibles à l'accueil de la Maison communale.**

Une liste des actions en faveur des aînés dans la commune a été établie et mise sur notre site.

Actuellement, elle doit être remise à jour. A la suite de notre participation à un colloque sur «*La fin de vie*», le projet de séances d'information «*La fin de vie, et si j'en parlais ?*» a été mis en route.

Suivant nos disponibilités, nous avons représenté Durbuy lors des réunions du CCPA (Conseil consultatif provincial des aînés). Trois membres ont participé à la «*Formation à la gestion d'un CCCA*».

Chaque année, un de nos membres a participé au CDL de la Bibliothèque de Barvaux (*Comité d'accompagnement au développement de la lecture*) et à la *Commission d'accompagnement du PCS*.

Nous avons transmis le fruit de notre travail, accompagné de pistes de réflexion, au Conseil communal du 7 mars 2022.

Alors que nous étions là pour 3 ans, la pandémie est venue perturber certains de nos projets pendant 6 mois en 2020 et 5 mois en 2021. Trois membres ont démissionné. Nous avons dû interrompre nos contacts avec les aînés pendant un temps plus long. Notre président,

De nombreux aînés ont le sentiment que leur voix n'est entendue que lors des élections. Or, ils représentent près de 30 % de la population totale de Durbuy.

LES AÎNÉS, LE VOTE ET LA POLITIQUE

Certains ressentent un réel désintérêt pour la politique, d'autres ont intériorisé un discours discriminatoire sur le vieillissement. D'autres encore rencontrent des difficultés physiques pour se rendre aux urnes. Pour préserver les fondements de notre idéal démocratique, chaque citoyen doit avoir la possibilité de donner son suffrage.

Bien qu'ils soient nombreux, les aînés se sentent souvent exclus de la politique et restent une majorité silencieuse.

POURQUOI VOTER EST-IL IMPORTANT ?

Voter encourage à s'intéresser à l'actualité politique, à rester informé de ce qui se passe et donne ainsi la possibilité de rester connecté au monde extérieur, de s'impliquer dans la société. Voter permet d'affirmer son pouvoir de décision sur les questions qui touchent le quotidien de chacun. Les voix des aînés, enrichies de leurs expériences personnelles, sont précieuses. Les enjeux politiques des prochaines élections sont importants pour eux et leurs proches. Chaque vote compte. Les élus prendront des décisions qui affecteront directement notre vie quotidienne, comme la mobilité, la recherche scientifique et la sécurité sociale... ou encore l'éducation. Les aînés se soucient de la société et de l'environnement que nous bâtissons pour les générations futures. Beaucoup ont des enfants, des petits-enfants et même des arrière-petits-enfants, de jeunes voisins...

ALORS, FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX LE 13 OCTOBRE 2024

Jean Laperche, et notre secrétaire, Willy Demol, ont démissionné pour raison de santé. Un nouveau bureau a été élu. Jean est décédé en 2021, suivi par Willy, en 2022.

Pour toutes ces raisons, notre Conseil a été prolongé de 3 ans, jusqu'à la fin de la législature.

2022-2024

Nous avons continué à nous réunir chaque mois.

Le CCCA a été retiré des actions du PCS. Notre échevine est restée très présente.

Deux séances de «*Remise à niveau du code de la route*» ont été organisées en collaboration avec l'Asbl «*Partageons nos routes*» et la «*Cellule éducation et prévention*» du Cabinet du gouverneur de la Province de Luxembourg. Le secrétariat du DG nous a aidés pour les inscriptions.

Notre projet sur la fin de vie s'est déroulé en partenariat avec le CAL (*Centre d'action laïque*) et la MLOA (*Maison de la laïcité Ourthe et Aisne*). Une séance «*Ma fin de vie, et si j'en parlais ?*» a été suivie par «*Les déclarations anticipées, droits des patients*». Elles ont été organisées avec succès. Les intervenants étaient Micheline Satinet, le docteur Francis Colla et Catherine Bernard. Une séance a été ajoutée à la demande de participants : «*Sépultures et obsèques*» avec Monsieur Deflorenne de la Région wallonne et A. Ponsard du Service des sépultures. Une dernière séance a porté sur le thème «*Faire connaître ses volontés en cas d'inconscience*» avec le docteur Cola comme intervenant. Les échanges ont été nombreux. Chaque séance s'est passée dans une ambiance détendue.

Le nouvel EPN (*Espace public numérique*), ses nouveaux animateurs

www : ccca-durbuy

et la nouvelle salle informatique ont permis d'organiser des séances d'information et de formation. Le CCCA était présent pour permettre de cibler les besoins des aînés et accompagner les animateurs de l'EPN. La gratuité était assurée. Il y a eu deux formations à l'utilisation du smartphone. D'autres comme «**Les dangers d'Internet**», «**Initiation au numérique**», «**Les outils informatiques**», «**Canva**», «**L'IA et ChatGPT**»... se sont ajoutées. Grâce à ces formations, l'EPN est plus connu.

Nous avons continué à représenter le CCCA de Durbuy lors de réunions du CCPA (**Conseil consultatif provincial des aînés**).

La Journée des aînés n'étant plus organisée par le PCS et la Coordination des aînés, un «**Repas des aînés, les retrouvailles**» a pris sa place en 2022. Le CCCA s'est chargé de l'organisation sur le terrain, le PCS s'est quand même occupé du côté administratif. Nos remerciements vont particulièrement aux bénévoles, dont trois jeunes et leurs animatrices, et à tous ceux qui ont fait preuve de bonne volonté. Riches de cette première expérience avec ses plus et ses moins, le CCCA a accepté de participer à l'organisation du repas 2023, à condition d'avoir un vrai accompagnement de la Commune. Nos remerciements vont à Monsieur Brisbois et son secrétariat qui nous ont aidés et pour la considération qu'ils ont manifestée envers les aînés. Cette collaboration continue en 2024. Le Collège met tout en œuvre pour nous accompagner pour l'organisation du repas 2024.

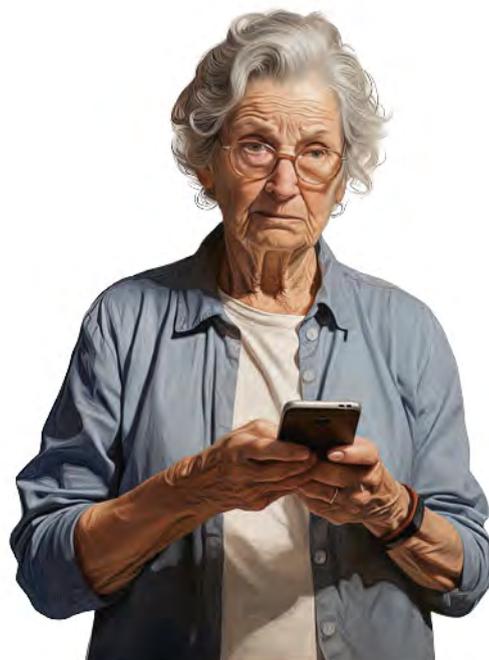
Nous avons continué à aller au contact des «**75 ans**» de l'année. L'utilité du projet «**Senior Focus**» et de sa boîte jaune n'est pas compris de tous et même parfois de certains services de secours. A ce propos, le CCPA (**Conseil consultatif provincial des aînés**) a mené une enquête à laquelle nous avons répondu en collaboration avec notre échevine. La suite est dans les mains de la Province.

Nous avons collaboré à la distribution aux aînés **de l'enquête du Centre Culturel**.

Notre rencontre agréable avec Madame Michèle Thomas, cheffe de division (urbanisme...) nous a permis de mieux comprendre certains fonctionnements et **de rendre la place pour handicapés de la Place Basse-Sauvinière à nouveau effective**.

Comme l'absence d'un budget, ne fût-ce que pour des frais de fonctionnement, et l'absence d'un accompagnement sont des freins, nous avons décidé de nous limiter aux projets en cours. En 2024, notre échevine a obtenu, enfin, un budget pour nos frais de fonctionnement (**1.500,00€, gérés par la Commune**).

Un appel à projet a été lancé par la Région wallonne dans le cadre du Plan d'inclusion numérique en 2023 : «**Aide aux seniors**». L'EPN et le CCCA, intéressés, ont décidé d'être partenaires. La RW a sélectionné notre projet: «**L'EPN Mobile**» est né ! Quatre villages ont été ciblés: Warre, Grandhan, Heyd et Villers-Ste-Gertrude. Chacun reçoit l'équipe EPN/CCCA dans la salle du village, le jeudi matin, une fois par mois. Chaque mois, le thème est différent. Le projet a débuté



en avril. Il prendra fin en décembre 2024. Aline de l'EPN prépare les formations, le matériel informatique et gère les contacts avec les services administratifs de la Commune et de la Région wallonne. Le CCCA, par équipe de deux, se charge de la logistique : préparation et rangement des salles, intendance et bien sûr l'accueil. Nous faisons aussi partie des «élèves», l'entraide est réelle. Un break permet des échanges. L'ambiance est agréable. L'EPN est de plus en plus connu et le CCCA a des contacts avec des aînés. L'utilité d'une telle organisation est évidente. Beaucoup de participants nous remercient pour l'initiative CCCA/EPN.

Nous tenons à signaler la bonne collaboration avec Brigitte Stock, cheffe du service Net de la Commune, que ce soit pour nos réunions, le «**Repas des aînés**», les séances «**Code de la route**» et «**Fin de vie**» ainsi que «**L'EPN Mobile**».

Il reste important de ne pas confondre CCCA et amicales des aînés

Les rôles ne sont pas les mêmes (se référer à notre R.O.I.). Les Communes actives pour les aînés ont, suivant leur population d'aînés, un ou des employés du PCS, souvent des éducateurs sociaux, chargés d'organiser des activités régulières (excursions, ateliers...).

L'effort fourni par la Commune en faveur de la jeunesse locale était nécessaire. Toutefois, il est dommage que cet effort l'ait été au détriment des aînés. A l'avenir, ne serait-il pas plus judicieux d'envisager un lien intergénérationnel ? D'autant plus que sans les aînés, il n'y aurait pas de jeunesse.

Notre mandat s'achève fin 2024.

Le Repas des aînés 2024, l'EPN Mobile, le contact avec les aînés qui ont 75 ans en 2024, les réflexions sur la démocratie participative et l'augmentation du coût des billets SNCB sont en cours à l'heure où nous écrivons ces mots.

L'équipe du CCCA

**BIENVENUE
MARCHÉ DE
BARVAUX**

Tous les mercredis
Toute l'année !
8H00 - 13H00
Place du marché,
6940 Barvaux/Ourthe

Halte au gaspillage et sensibilisation à la consommation énergétique dans les écoles

Dans une optique de gestion optimisée de l'énergie dans les bâtiments communaux, et dans le cadre d'une meilleure gestion énergétique du programme Pollec (Politique Locale énergie-climat), les écoles ont été la première étape d'une analyse énergétique. Dans une démarche d'amélioration continue, cette analyse vient à point nommé renforcer notre élan pour une meilleure gestion énergétique dans nos écoles.

Cette analyse a permis d'identifier de nouveaux leviers d'actions afin d'améliorer la gestion énergétique dans nos bâtiments scolaires. Différentes actions et aménagements sont en cours de réalisation, et continueront durant l'année scolaire. Ces actions et aménagements permettront d'une part, de réduire la consommation d'énergie et d'autre part, d'éveiller et d'accroître la sensibilité à la consommation énergétique durable.

Défi « Génération zéro watt »

Il s'agit d'un programme lancé par la Région wallonne qui vise à réduire la consommation d'électricité de l'école grâce à la chasse aux consommations cachées ou inutiles. Le concept repose sur une approche participative des écoles, et il est organisé sous forme de défi afin que des activités de sensibilisation sur la consommation et l'économie d'énergie puissent être mises en place par l'ensemble des acteurs de l'école.

Ainsi, les élèves d'une de nos écoles vont devenir les « inspecteurs énergie » de leur école. Durant cette année scolaire, ils vont réaliser une chasse aux gaspillages à l'aide d'instruments de mesure, en vue de réduire la consommation énergétique de 10% tout au long de l'année scolaire. Pour relever ce défi, la classe-pilote sera accompagnée d'un animateur de la RW (Région wallonne) ainsi que du référent POLLEC de la Ville.

Végétalisation dans les écoles

Dans le cadre du Plan de relance de soutien aux communes wallonnes pour la création d'espaces verts, dans le but de lutter contre les effets des changements climatiques, nos écoles participeront au projet de végétalisation afin de créer davantage d'espaces verts. Ce programme permettra la concrétisation de projets à caractère participatif et éducatif avec les enseignants et les élèves ; avec pour objectif de déminéraliser et de végétaliser les cours d'écoles dans l'optique de réduire les effets des îlots de chaleur, de sauvegarder la biodiversité locale et de renforcer la qualité paysagère.

Différents types de projets seront soutenus dont la plantation d'arbres, l'aménagement de jardins, la verdurisation de pieds d'arbres, la plantation de végétations grimpantes sur les façades etc. Il est important de souligner que les différents projets (participatifs et éducatifs) seront co-crésés par les équipes éducatives et les élèves, et portés par ces derniers ; afin qu'il y ait une cohérence et une continuité dans ce qui se fait déjà dans chaque école.

Gestion des déchets dans les écoles

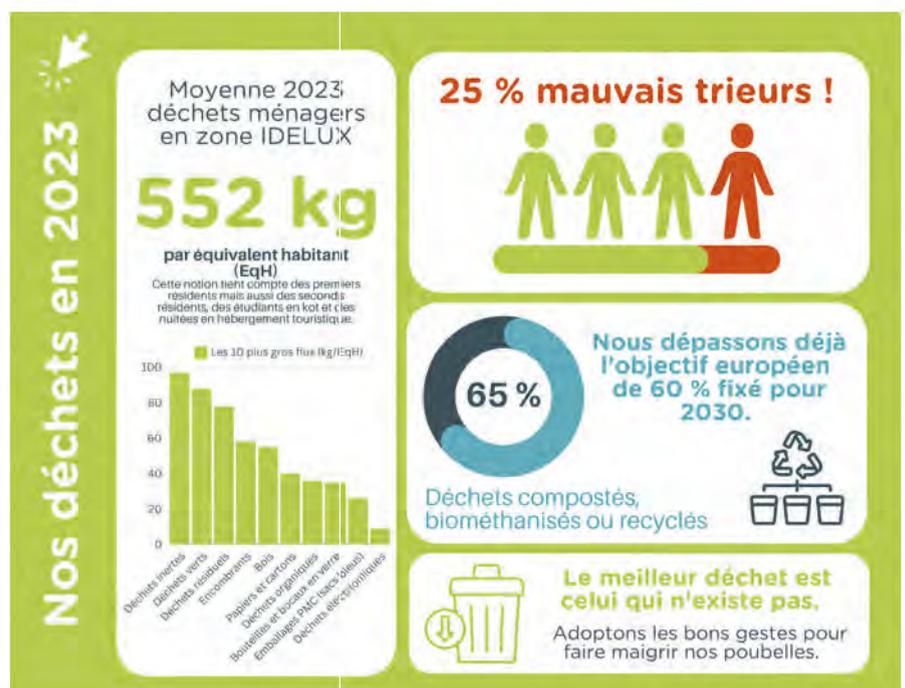
La gestion des déchets dans les écoles est une dynamique continue pour réduire les déchets et changer les habitudes de consommation des élèves dans nos établissements. Il s'agit de sensibiliser sur la prévention des déchets, la réduction de ces derniers et éduquer à la consommation responsable ; un accent est aussi mis sur l'apprentissage et le perfectionnement de la propreté et du tri.

Exemple de l'école de Barvaux

A l'école de Barvaux par exemple, un travail participatif a été organisé pour uniformiser la couleur des poubelles et réfléchir à la manière de disposer les poubelles aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur des bâtiments scolaires afin d'optimiser leur utilisation. Les élèves du primaire et de maternelle ont bénéficié d'animations théâtrales sur la gestion des déchets, proposées par la référente « école plus propre ».

C'est dans cette optique de gestion plus durable des déchets que l'école de Barvaux a participé au programme « Ecole plus propre » initié par IDELUX Environnement en partenariat avec Be Wapp et Fost Plus. Elle a bénéficié d'un accompagnement sur trois ans et a obtenu son label « Ecole plus propre ».

Laurence JAMAGNE
Echevine de l'enseignement
Koffi ZIGGAR
Coordinateur de la Politique Locale Energie-Climat (POLLEC)



Des résultats encourageants pour le 3^e Marathon du tri ! Néanmoins, des efforts restent nécessaires

Pendant un mois, du 3 au 28 juin 2024, des équipes de contrôle « qualité » ont mené une campagne intensive de vérification du tri des déchets. Trois équipes ont sillonné le territoire, réalisant plus de 8 700 contrôles « qualité » en un mois. Les résultats sont positifs avec une diminution des erreurs de tri : en 3 ans, le pourcentage de mauvais trieurs passe de 27 % à 22 %. Nous sommes sur la bonne voie, même si des efforts restent encore à fournir pour une partie de la population.

Poursuivre les efforts pour un tri efficace

L'erreur de tri la plus fréquente reste la présence d'emballages PMC (**P = Plastiques, M = Métalliques et C = Cartons à boissons**) dans nos déchets résiduels (49 % des erreurs constatées).

Les autres erreurs courantes sont : des restes de nourriture (32 % des erreurs) et des bouteilles et bocaux en verre (10 % des erreurs) dans les déchets résiduels.

Par ailleurs, certaines photos en témoignent : il reste aussi des poubelles qui visiblement n'ont fait l'objet d'aucun tri. En effet, découvrir autant de canettes, d'emballages en plastique ou de déchets alimentaires dans les déchets résiduels est interpellant !

Ainsi, nous le rappelons : pour que les déchets puissent être correctement recyclés, il est essentiel de respecter les consignes de tri et de déposer ses déchets dans la bonne poubelle. Cela garantit non seulement le recyclage de nos déchets, mais contribue également à la sécurité de tous. Car certains déchets, comme les batteries, les piles et les produits toxiques, peuvent provoquer des incendies s'ils ne sont pas triés correctement. Par ailleurs, un tri correct permet de réduire les coûts de gestion des déchets résiduels pour notre commune, soulageant ainsi la charge financière pesant sur les citoyens via la taxe.

À l'arrivée de ce marathon, notre Commune remercie les citoyens pour leur collaboration et rappelle que les contrôles des poubelles se poursuivent tout au long de l'année. En effet, le Marathon du tri s'arrête, mais l'obligation de tri perdure et les équipes continuent à contrôler. Alors, restons vigilants et continuons à améliorer le tri des déchets.

Le meilleur déchet est celui qui n'existe pas

Gérer au mieux nos déchets, c'est non seulement les trier mais aussi les réduire. Comme le dit l'adage, le meilleur déchet est celui qui n'existe pas. Réduire le gaspillage alimentaire, limiter les emballages lors des achats, réparer ou donner au lieu de jeter... les gestes « **zéro déchet** » sont nombreux et souvent bien plus simples qu'on ne le croit.

Pour plus d'informations sur les bonnes pratiques de tri et de réduction des déchets, consultez le site web www.idelux.be ou contactez l'Intercommunale via le 063 231 987.

Quels sont les déchets que nous produisons le plus ?

Les quantités des 10 principaux flux collectés par IDELUX Environnement sont (moyennes, exprimées en kg par équivalent-habitant) :

- 97 kg/Eh de **déchets inertes** (via les recyparcs)
- 88 kg/Eh de **déchets verts** (via les recyparcs)
- 78 kg/Eh de **déchets résiduels** (sac gris et partie grise du duobac)
- 58 kg/Eh d'**encombrants** (via les recyparcs et les collectes)



- 55 kg/Eh de **bois** (via les recyparcs)
- 40 kg/Eh de **papiers et cartons** (28 kg au recyparc et 12 kg en porte-à-porte)
- 36 kg/Eh de **déchets organiques** (sac bio et partie organique du duobac)
- 35 kg/Eh de **bouteilles et bocaux en verre** (25 kg via les sites communaux et 10 kg au recyparc)
- 26 kg/Eh d'**emballages en plastique, métalliques et cartons à boissons** (sacs bleus PMC)
- 9 kg/Eh de **déchets électriques et électroniques** (via les recyparcs)

Quelles quantités sont collectées dans notre commune ?

Voici les quantités collectées (en kg/EqH) en porte-à-porte dans notre commune en 2023 :

En kg/EqH	Moyenne 2023 de notre commune	Moyenne 2023 de la zone IDELUX
Déchets organiques	38	36
Déchets résiduels	88	78
Sacs bleus PMC	25	26
Papiers-cartons	31	40

Et vous,

quelle est votre meilleure astuce

« zéro déchet » ?

Zoom sur différents chantiers

Les ponts

Au moment d'écrire ces lignes, les travaux de rénovation de nos trois ponts endommagés en juillet 2021 sont en cours. Heureusement... Le pont du Pahy est terminé et les citoyens sinistrés retrouvent leurs libertés et leur vie sociale dans le village. Et, encore une fois, merci pour votre patience et votre compréhension.

Le Tier du pont à Aisne, également en cours de chantier, sera terminé pour le mois de novembre. En effet la réalisation du mur de soutènement prendra encore un peu de temps.

En ce qui concerne le pont de Bomal, la rénovation devait débuter le 3 juin mais, comble de malchance, le débit du cours d'eau était trop important, et les travaux n'ont commencé que début août. Ils avancent bien mais il y aura des temps de séchage à respecter. La fin du chantier est annoncée pour la Toussaint et nous espérons



que la foire St Martin puisse se dérouler idéalement.

Placement de tuyaux INZEVA à Juzaine

Ce chantier, très important dans la lutte contre les inondations, débutera dans le courant du mois d'octobre.

Passerelle piétonne à Juzaine

Celle-ci est en cours de réalisation et elle sera installée durant cette année 2024.

Village de Jenneret

Dans le cadre de la protection des eaux du captage du Néblon, le village doit être épuré collectivement. La SPGE construit actuellement une station d'épuration. La Ville est maître d'ouvrage pour la pose des égouts (subsidés à 80% par la SPGE), la rénovation totale des voiries, et la maîtrise du ruissellement des eaux par la pose de filets d'eaux. La CIESAC (intercommunale de distribution d'eau de Clavier) prend en charge la pose d'une nouvelle conduite d'eau alimentaire. Ce dossier subsidié s'élève à 3.300.000 euros. Le chantier a débuté dans le courant du mois d'avril et se terminera début juillet 2025.

Les voiries communales

Nous disposons d'un budget de 460.000€ répartis comme suit : de l'enduisage pour 130.000€ et du reprofilage pour 330.000€. **L'enduisage** consiste en la pose d'un bitume élastomère fluxé, sur lequel



on épand une fine grenaille préenrobée. Cette opération a pour but de rendre une nouvelle vie à la voirie car elle lui donne une couche d'usure imperméable et supprime toutes les fissures. Voici les voiries concernées :

- le quartier des Closeries ;
- la rue des Métiers à Palenge ;
- la route de Warre à Tohogne ;
- la rue Pont le Prêtre à Villers.

Le reprofilage consiste en la pose d'un nouveau tapis de +/- 5cm de tarmac. Les voiries concernées sont:

- le quartier du Plain de Holset ;
- la rue Vieux Mont et la rue de la Petite chaise à Petithan ;
- la rue Hageule à Borlon ;
- la rue de Ferminne à Izier ;
- la rue des Hazalles à Barvaux.

Clin d'oeil sur l'avenir

En 2025, les travaux suivants auront lieu :

- réfection totale de la rue du Vieux Maieur à Barvaux ;
- aménagement d'une piste cycle-piétonne dans la rue St Amour jusque Bohon et réfection de la voirie également jusque Bohon ;
- rue des Crêtes à Durbuy: la SWDE doit poser une conduite d'eau et ensuite la Ville posera un nouveau tapis de tarmac.

Aménagements de sécurité

Notre volonté est d'améliorer la sécurité dans nos villages et quartiers. Dernièrement, le Conseil communal a approuvé des RCCR, à savoir des règlements complémentaires de circulation routière, qui concerneront la Voie romaine à Bende, la rue des métiers à Palenge et la rue El Cwène à Heyd.

Ces dispositifs seront posés aux endroits déterminés dans le courant du mois d'octobre.

Salle Mathieu de Geer



La réalisation d'un accès PMR sera effectuée par les ouvriers du service des travaux. Le travail sera soigné et apprécié de tous les usagers.

Une dernière bonne nouvelle...

Une piste cyclo-piétonne va voir le jour entre Bomal (Château) et Izier, jusqu'au dernières habitations. En effet, la Commune a été sélectionnée dans un appel à projets de la Région wallonne et recevra un subside appréciable de 300.000€. Nous avons en effet introduit un dossier prévoyant la création d'une piste cyclable d'1,50m à droite de la voirie en direction d'Izier. Le coût total est de 722.000€. Le chantier débutera rapidement et doit être terminé impérativement cette année.

Freddy PAQUET
Echevin des travaux

2024 52^e édition Durbuy. ssimO

Festival International
de Musique Classique
de Durbuy

Vendredi
18/10

Concert d'ouverture

Salle Mathieu de Geer à Barvaux à 17h :

“Musique de films” par le **Trio JENLIS**

Concert de gala

Église de Barvaux à 20h :

OXALYS et Eve BEUVENS

Au programme : K. Jarrett, S. Barber, W. Marsalis, C. Corea

Samedi
19/10

Récital de piano

Salle Mathieu de Geer à Barvaux à 20h :

Peter PETROV

Au programme : L. Van Beethoven, Fr. Schubert, Fr. Liszt

En première partie : **Lorena ENGEL**

Dimanche
20/10

Concert “jeunes talents”

Église de Durbuy à 11h :

Arthur MASSON, clavecin

Clément MASSON, marimba

Oeuvres de Scarlatti, Bach, K. Abe, A. Piazzola

Concert lyrique

Église de Wéris à 15h :

Muriel BRUNO, soprano

Julie BAILLY, mezzo-soprano

Michel LAMBERT, accordéon



Asbl Festival
de Durbuy
Grand Rue, 24
6940 Barvaux

MUSIC³



CENTRE
CULTUREL
DE DURBUY

Réservations :

www.ccdurbuy.be

resa@ccdurbuy.be

086 21 98 70

Infos et tickets en ligne :

www.durbuyssimo.be



Le Festival Durbuyssimo est réalisé avec l'aide du Ministère de la Fédération Wallonie-Bruxelles (Culture), Service de la Musique & de la Diffusion, de la Province de Luxembourg, de la Ville de Durbuy et du Centre Culturel de Durbuy.





**CENTRE
CULTUREL
DE DURBUY**

NOUVELLE SAISON !

PROGRAMMATION DE SEPTEMBRE À DÉCEMBRE



L'ART DE REVISITER LE VIOLON

Cette exposition offre un regard inédit à travers le maître luthier Gauthier Louppe, figure emblématique de la lutherie contemporaine, avec des instruments, objets didactiques, dessins, photos, sculptures et vidéos.

14 septembre > 26 octobre



JARDIN SECRET

HOMMAGE À PIERRE RAPSAT

Jardin secret, un concert autour des chansons de **Pierre Rapsat** concocté par Antoni Sykopoulos. Réunissant un quatuor à cordes, une guitare, des percussions, un piano, des solistes et un chœur de 20 personnes, ce spectacle revisite 25 titres qui seront à redécouvrir lors de ce concert intimiste..

Samedi 21 septembre | 20h30



Gratuit !



SIROCCO ET LE ROYAUME DES COURANTS D'AIR

C'est le retour de l'opération « Cinéma » dans le cadre de la Fête de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette année, venez découvrir en famille **SIROCCO ET LE ROYAUME DES COURANTS D'AIR**.

Vendredi 27 septembre | 14h



EXTRÊMEMENT POPULAIRE

AVEC STANY PAQUAY

Imaginez un ex-politicien déchu devenant star des charts yéyé et enflammant les zéniths du pays. Ce qui le rend singulier, c'est son passé d'égérie des extrêmes.

Vendredi 4 octobre | 20h30



Nouvelle vague de
l'humour !



WHAT THE FUN

LA TOURNÉE DU STAND UP

La Tournée du Stand Up sera l'occasion de découvrir 7 des 20 humoristes sélectionnés parmi les meilleurs talents de la scène humoristique belge francophone.

Samedi 12 octobre | 20h30

DURBUYSSIMO

Festival International de Musique Classique de Durbuy.
52^{ème} édition

INFOS : www.durbuyssimo.be

18 > 20 octobre



LES P'TITS MONSTRES À BARVAUX

HALLOWEEN est le jour où « la peur n'a pas le même goût ». Destinée aux familles, cette journée propose des ateliers créatifs, des lectures de contes, un blind test musical et une séance de cinéma.

Jeudi 31 octobre





KOSTIA – ENTRE DEUX

HUMOUR

Avec sa bonhomie naturelle, ses personnages bien sentis, un contact public inné et sa capacité à rendre votre quotidien désopilant, Kostia, artiste attachant, vous promet un spectacle qui fait du bien, sur le monde qui l'entoure et qu'il commence à décrypter.

Samedi 9 novembre | 20h30



JUST VOX

Fans de voix pures, ce concert a cappella est pour vous ! Pas d'instrument, juste quatre voix et un beatboxer exceptionnels aux univers distincts qui se rassemblent pour n'en former plus qu'un.

Avec la marchoise Oriane Simon.

Samedi 16 novembre | 20h30



50 ANS, ÇA SE FÊTE !

EXPOSITION COLLECTIVE

Depuis sa création en 1974, le Cercle culturel de Durbuy est devenu un acteur central de la scène culturelle locale. Aujourd'hui, nous revisitons cinq décennies de travail, d'émotions et de souvenirs.

16 novembre > 14 décembre



ABERDEEN

THE TRIBUTE TO NIRVANA

Plongez dans l'univers du Grunge de Nirvana avec le groupe Aberdeen ! Le groupe reprendra Unplugged in New York, un hymne pour toute une génération !

Samedi 23 novembre | 20h30



GRAND CIEL ANDRÉ BORBÉ

SPÉCIAL SAINT-NICOLAS !

André Borbé utilise sa belle plume pour nous livrer une aventure qui donne envie à chacun de voler de ses propres ailes. GRAND CIEL est un récit musical qui conte le voyage initiatique d'un oiseau atteint de vertige.

Samedi 7 décembre | 15h

APRÈS LA PLUIE

CINÉMA DOCUMENTAIRE

Documentaire montrant l'impact des inondations à Durbuy et Verviers et mettant en lumière des enjeux importants comme l'aménagement du territoire, le développement urbain et la pauvreté.

Mardi 26 novembre | 20h30

MAIS C'EST QUOI TON VRAI MÉTIER !

Mais c'est quoi ton vrai métier ? Qui n'a jamais posé cette question à un artiste ?

Avec beaucoup d'humour, deux jeunes comédiens racontent leurs parcours à travers des scènes inspirées de leurs expériences.

Samedi 14 décembre | 20h30

INFOS & RÉSERVATION

ccdurbuy.be - 086 / 21 98 70 - resa@ccdurbuy.be



Et trois de plus...

Entreprise au printemps 2024 par l'Agence wallonne du patrimoine (AWAP), une nouvelle campagne de fouilles a permis d'exhumer trois nouveaux menhirs sur le site mégalithique de Wéris. Découverte d'autant plus exceptionnelle que, contrairement aux précédents, ceux-ci révèlent des traces de taille.

Depuis 2019, les campagnes de fouilles se succèdent sur le champ mégalithique de Wéris (Durbuy) qui n'en finit pas de révéler ses nombreux secrets.

Aux neufs menhirs découverts depuis 2019 sont venus s'ajouter trois nouveaux menhirs, découverts par l'archéologue-préhistorien Christian Frébutte et son équipe. Ceux-ci ont été trouvés à quelques mètres à peine du chantier de fouilles de l'an dernier, qui avait permis la mise au jour de deux autres menhirs.

Et Christian Frébutte de s'exalter : « *Ce qui rend cette découverte encore plus exceptionnelle, c'est que les trois menhirs découverts portent des traces évidentes de taille, ce qui nous amène à penser qu'il y avait de la part des bâtisseurs, une volonté de leur donner une forme* ».

« *De plus, poursuit l'archéologue, nous avons retrouvé la fosse d'érection qui abritait la pierre Danthine, mise au jour en 1947, par le professeur de préhistoire de l'université de Liège, Hélène Danthine. A l'époque, à la demande de l'agriculteur propriétaire, le menhir avait été exhumé du champ et érigé à quelques mètres de là, le long de la route régionale reliant Barvaux et Erezée.* »

Ces menhirs semblent dialoguer entre eux

Autre constatation : les trois nouveaux menhirs ont un rapport direct avec la pierre dite Danthine et donnent l'impression de dialoguer entre elles. Leur taille imposante s'accroît en effet au fur et à mesure

que l'on va de l'Est vers l'Ouest. « *La pierre Danthine est la plus haute (3 mètres 60), suivie des trois autres qui perdent quelques centimètres à chaque menhir : 3 mètres 10, 2 mètres 85 et 2 mètres 52 pour la plus petite* », souligne Christian Frébutte.

Si les deux menhirs découverts l'an dernier ont été réensevelis par mesure de protection, les sept autres menhirs découverts depuis la reprise des fouilles en 2019, ont, par contre, été redressés l'an dernier à leur endroit d'érection.

Quant aux trois menhirs découverts ce printemps, ces trois beaux bébés, pesant entre 2,9 tonnes et 4,2 tonnes, ont été emmenés sur une parcelle communale, près du dolmen de Wéris, le temps d'effectuer des relevés photogrammétriques complémentaires. A noter qu'ils n'ont pas été redressés, pour que le public ne s'imaginent pas qu'ils ont retrouvé leur place.

Les emplacements originaux ayant été relevés avec grand soin, un jour peut-être, ces trois menhirs pourront à nouveau se dresser fièrement, là où les hommes du néolithique les avaient érigés, avec pour tout moyen, des cordes, des rondins et pas mal de sueur...

André BAIJOT



Une pièce maîtresse du tourisme durable

Lorsque les plaques tectoniques se sont percutées il y a 380 millions d'années, elles ne savaient probablement pas, en créant ce magnifique anticlinal, qu'elles donneraient à Durbuy un argument supplémentaire au nécessaire tourisme durable dont nous avons besoin !

Contexte

Ce 27 août avait lieu la **désignation mondiale de la seconde liste des 100 sites du patrimoine géologique de l'Union internationale des sciences géologiques**. Liste dans laquelle on retrouve l'anticlinal de Durbuy, qui rejoint ainsi la Fontaine de Vaucluse (FR), la Mammoth Cave du Kentucky (USA) ou la calotte glaciaire du Vatnajökull en Islande. La majorité de ces sites présente des caractéristiques géologiques extraordinaires et spectaculaires. Tous les sites candidats ont été évalués par un groupe de 85 experts du monde entier couvrant toutes les disciplines géologiques.

Lien avec le tourisme durable

Avec le site de Wéris, qui ne date pas de la même époque, nous disposons là **de deux éléments majeurs d'un patrimoine historique d'envergure**. D'une part, parce qu'ils nous rappellent que nous vivons dans une région magnifique et, d'autre part, parce qu'ils attirent notre attention sur ce que nous devons mettre en place, au niveau communal, pour les préserver.



La ministre du tourisme wallon, Valérie Lescrenier, accueille l'anticlinal de Durbuy dans le top 100 des sites géologiques majeurs

Il y a 20 ans, une société de sport-aventure envoyait ses clients escalader cette belle paroi au cœur de la vieille ville. Aujourd'hui, le cahier des charges de ce patrimoine d'exception nous oblige à respecter la biodiversité du lieu, à le protéger, à informer les visiteurs que ce « caillou » n'est pas anodin, que nous ne sommes pas là par hasard. A Wéris, de drôles d'hurluberlus dansent parfois encore sur les sépultures...

Le tourisme que nous devons développer dans les années à venir devra, bien davantage, respecter l'équilibre entre les activités humaines et l'environnement, cadrer l'impact des premiers sur le second. Nous ne sommes pas sur Terre pour très longtemps, pourquoi devrions-nous laisser une trace négative ?

Xavier Lechien
ADL

Dans la peau d'un géo-visiteur par Alain Petit, directeur du Géoparc Famenne-Ardenne.

L'annonce des « 100 premiers » ainsi que le livre et les pages web attrayantes (<https://iugs-geoheritage.org/designations>) ont permis à un grand nombre de sites d'être connus pour la première fois par un grand nombre de géologues et du public. L'intérêt pour les sites individuels a augmenté, de même que le nombre de géo-visiteurs. Beaucoup des « 100 premiers » sont protégés par des parcs nationaux, des géoparcs et des réserves naturelles.

Un nouvel appel pour le second Top 100 a été lancé en 2023 (il en est prévu 3). Il y a 9 catégories différentes où l'on peut concourir : histoire des géosciences, stratigraphies, paléontologie, tectonique, géomorphologie, etc...

En collaboration avec le Géoparc mondial UNESCO Famenne-Ardenne, l'Institut royal de sciences naturelles de Belgique, la KUL et l'ULB, le Comité belge de sciences géologiques a déposé la candidature de l'anticlinal de Durbuy dans la catégorie « **histoire des géosciences** » après une sélection au niveau national. C'est actuellement l'unique en Belgique.

Un anticlinal est un pli en forme de dôme ou de A affectant des roches à la suite d'une déformation de l'écorce terrestre. Celui de Durbuy représente l'archétype de cette sorte de pli et en tant que tel, c'est un site classique utilisé pour l'éducation des étudiants en géologie et en géosciences de Belgique et des pays voisins. Cet anticlinal a une base de 90 mètres et une hauteur de 37 mètres et est composé d'environ 25 couches de calcaires marins du Dévonien supérieur (380 millions d'années).

Ce pli est un excellent exemple de déformation varisque du Carbonifère supérieur en Europe. La structure a ensuite été creusée par l'Ourthe, qui serpentait à l'origine sur une couverture sableuse cénozoïque, et qui a finalement érodé les formations dévoniennes plissées sous-jacentes, quelle que soit leur résistance à l'érosion. Une série de photos prise par drones en mai 2024 ont permis de réaliser un modèle 3D précis du géosite de l'anticlinal qui servira ensuite à des fins de médiation et si besoin de conservation. <https://sketchfab.com/3d-models/durbuy-anticline-dd0640577cb241e3bca99e6ea5b4fef5>

Le CPAS à votre service

« Je sors de la clinique lundi... Comment vais-je aller faire quelques courses avec mon plâtre ? »
« Maintenant que je suis tout seul, à quoi bon me faire à manger, une tartine suffira bien... »
« Maman ne mange plus... sa santé se dégrade.... elle ne veut pas aller en maison de repos... On s'inquiète ! »
Qui d'entre nous n'a jamais entendu de la part d'un parent, d'une voisine, ces mots qui traduisent leur détresse face à des moments de la journée qui devraient être synonymes de bien-être ?

Un service de livraison de repas à domicile

La plupart des personnes âgées souhaitent rester chez elles le plus longtemps possible et participer autant que faire se peut à la vie quotidienne de leur village ou leur hameau.

Pour tenter d'apporter une réponse adéquate au besoin de chacun de rester dans ses habitudes le plus longtemps possible, le CPAS de Durbuy organise, depuis plusieurs décennies, un service de livraison de repas à domicile.

Pour remplir cette mission de la plus haute importance, le CPAS a, de tout temps, joué la carte des synergies, tant en matière de confection des repas qu'en matière de livraison au domicile des bénéficiaires, bien conscients qu'ont été et sont encore les décideurs de l'intérêt d'un travail en partenariat, avec toujours en ligne de mire le maintien de la qualité de vie des bénéficiaires, qu'il s'agisse des aînés ou d'un public plus jeune, en proie à des difficultés temporaires et pour qui la livraison de repas représente un coup de pouce et permet le maintien de repères quotidiens.

Quels sont les prix pratiqués ?

Le CPAS se base sur les revenus annuels nets imposables des demandeurs, qui figurent sur leur avertissement-extrait de rôle. Le prix

du repas s'étend sur une fourchette de 5.40 Euros à 9.90 Euros, en fonction des revenus du ménage.

La question financière ne doit cependant pas être un frein à l'adhésion au service ! Les travailleurs sociaux en charge de la coordination de l'action répondent à toutes les questions délicates liées à la fourniture des repas, en toute discrétion et dans le respect strict du secret professionnel.

**N'hésitez pas à contacter
la coordination sociale du CPAS au 086/34 93 50**

Le CPAS, son compte 2023 et ses chiffres

Pour le compte 2023, le CPAS de Durbuy, c'est 7.838.000€ de dépenses pour 7.941.000€ de recettes pour un résultat budgétaire de 112.637€. Ce boni est dû en partie aux remboursements des bénéficiaires de l'aide sociale sur les années antérieures mais surtout par les subsides par le Fédéral et de la Région des exercices comptables précédents.

Le fait de dégager un boni devrait paraître réjouissant, mais la réalité est tout autre. Le revenu d'intégration pour l'année 2023 représente une dépense de 2.479.000€ sans compter d'autres dépenses allouées à cet effet. De cette somme, et pour le revenu d'intégration dit « classique », 55 % est subsidié par le SPP IS (Le Service public fédéral de programmation intégration sociale).

Afin de diminuer les coûts, deux facteurs sont à prendre en considération : d'une part il faut favoriser la remise à l'emploi par l'insertion sociale et professionnelle, travail qui est réalisé avec rigueur et bienveillance par les travailleurs et, d'autre part, revoir le subside fédéral au niveau du revenu d'intégration afin d'alléger les caisses des pouvoirs locaux. Pour le reste, à nous mandataires locaux de gérer les deniers publics en personne prudente et raisonnable.

Arnaud DELZANDRE
Président CPAS de Durbuy

05.10-06.10
WEEKEND
du
CLIENT

comeos UCM

Tombola
10 x 50€ à gagner!

DIGI

10

L'ADL est allée à leur rencontre... Retrouvez les interviews complètes de ces acteurs économiques locaux sur www.adl-durbuy.be/portraits.

Si, vous aussi, vous pensez que votre activité mérite un petit coup de projecteur, prenez contact avec l'équipe de l'ADL (adl@durbuy.be ou 086/219.841) qui se fera un plaisir de vous rencontrer.



Maïté Godet
La Planche à Papa
à Barvaux

Cette boulangerie-pâtisserie atypique, située à l'entrée du zoning de Barvaux, est à la fois un endroit où l'on peut trouver des pains « épeautre/levain » cuits au feu de bois, manger des sandwiches ou d'autres petites restaurations ou déguster d'appétissantes pâtisseries, tout en admirant les créations du menuisier Philippe Morreale. Un établissement où l'on vous accueille avec le sourire et qui vaut le détour !
Avez-vous déjà goûté leur produit phare, la tarte au riz au vrai lait de ferme, sans additif ni conservateur ?
Un délice !



Julien Dardenne
Jardins & Déco Dard
à Villers-Ste-Gertrude

Voilà 13 ans que Julien Dardenne s'est lancé comme indépendant. A ses débuts, son activité principale était l'entretien de jardins. Mais, au fil des années, elle a évolué vers les aménagements extérieurs tels que des terrasses, allées, parkings, plantations, clôtures, éclairages extérieurs...
Aujourd'hui, il complète ses prestations avec la vente d'articles de décoration et d'ameublement extérieur. Saviez-vous, qu'avant toute réalisation, sa société réalise des plans en 3D afin que le client puisse se projeter plus facilement ?



Sandra Clamot
Cosy Animal Pet Sitting
à Heyd

Sensible à la nature et à l'environnement, Sandra Clamot a plusieurs cordes à son arc : outre des missions de « home organising » et des ateliers « zéro déchet », elle propose aussi, depuis 2023, du gardiennage de chats, de chiens, de poules, de lapins... durant l'absence des maîtres. Saviez-vous qu'elle peut également sortir votre chien, le conduire au toilettage ou chez le vétérinaire ? Une indépendante qui ne manque pas d'idées !



Michel Dujardin &
Maxime Claude
DCM Pergolas
à Grandhan

Après avoir travaillé quelques années ensemble, ces deux amis proches ont créé une société spécialisée dans l'installation de pergolas et de carports. Ils peuvent s'occuper de leurs conceptions de A à Z : terrasse, carrelage, électricité et montage de la structure. Mais ils peuvent également équiper d'accessoires (stores, chauffage,...) des pergolas déjà existantes. Saviez-vous qu'ils installent aussi des « bulles », véritables petits cocons pour profiter de la nature, à l'abri du soleil, de la pluie et du vent ? A découvrir !

CORINNE MOERS



RECRUTE

Vendeur flexi job

POSTULEZ

corinnemoers@gmail.com

DURBUY
TITRES-SERVICES



RECRUTE

Aides-ménagers

POSTULEZ

titreservicesdurbuy@gmail.com

BALTUS



RECRUTE

Vendeur + étudiants

POSTULEZ

administration@baltus.be

DOMAINE DE
LA ROSE BLANCHE



RECRUTE

Aide-soignant

POSTULEZ

info@domainedelaroseblanche.be

MAISON PAL'ANGE



RECRUTE

Cuisinier + flexi en salle

POSTULEZ

info@maisonpalange.be

LAMELEC



RECRUTE

Conducteur de chantier

POSTULEZ

c.burniat@lamelec.be

RECRUTE
METALLOGIE



RECRUTE

Ouvrier qualifié

POSTULEZ

INFO@METALLOGIE.BE

JARDINS 'DARD'



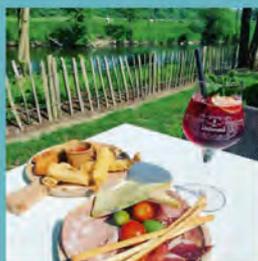
RECRUTE

Duvrier expérimenté en aménagements extérieurs

POSTULEZ

info@jardinsdard.com

LA PASSERELLE



RECRUTE

Cuisinier + flexi et étudiants en cuisine + personnel d'entretien

POSTULEZ

info@la-passerelle.be

PALLIALUX



RECRUTE

Directeur

POSTULEZ

ks.cailteux@pallialux.be

CENTRE OMNISPORTS
DE DURBUY



RECRUTE

Agent d'entretien et de nettoyage

POSTULEZ

lecod@lecod.net

LE CERF-VOLANT



RECRUTE

Accueillants d'enfants

POSTULEZ

lecerfvolant.saec@cpasdedurbuy.be

JHE SRL



RECRUTE

**Apprenti ou
ouvrier câbleur**

POSTULEZ

jhenrotte@jh-e.be

NEUHAUS



RECRUTE

Vendeur
(Ouverture mi-octobre)

POSTULEZ

neuhaus.durbuy@gmail.com

MAISON MÉDICALE
DE BARVAUX



RECRUTE

Infirmier

POSTULEZ

j.arens@mmbarvaux.be

PREMANE
STEPHAN



RECRUTE

**Apprenti sablage,
rejointoyage**

POSTULEZ

stephanpremane@skynet.be

DURBUY O



RECRUTE

**Aide en salle
flexi job**

POSTULEZ

info@durbuy-o.be

AZUR EN ARDENNE



RECRUTE

Chef de partie

POSTULEZ

benjamin.colles@azurenardenne.be

LUIGIA S FILLS



RECRUTE

**Maçons et
chefs d'équipes**

POSTULEZ

luigia@luisa.be

CHOU-VRAC &
CIBOULETTE



RECRUTE

**Responsable
magasin**

POSTULEZ

chouvrac@wedymo.be

CES ENTREPRISES DE NOTRE COMMUNE ENGAGENT !

(Toutes les offres sont ouvertes aux H, F, X)



Voyez toutes les autres offres disponibles sur
www.adl-durbuy.be/offres-d-emploi/

ainsi que les offres de la Ville sur
www.durbuy.be/offres-emploi-ville

Vous souhaitez, vous aussi, présenter une offre d'emploi
"personnalisée" ?

Faites-le nous savoir !

caroline.lamy@durbuy.be





Cette année, la « Semaine du commerce équitable » se déroulera dans toute la Belgique du 02 au 12 octobre 2024. A cette occasion Fairtrade Belgium, Oxfam-Magasins du monde, Miel Maya Honing et les Communes du « Commerce équitable » unissent leurs forces pour rappeler à quel point les consommateurs ont du pouvoir !

Que signifie être une Commune du Commerce équitable ?

Une commune reçoit ce titre lorsqu'elle s'engage activement en faveur du commerce équitable, ici et ailleurs, et qu'elle intègre cette thématique dans ses activités quotidiennes. Elle a donc pour mission de sensibiliser les acteurs/trices et consommateurs/trices locaux/ales de façon à générer un changement de comportement. Saviez-vous que, sans le savoir, vous votez tous les jours trois fois ? Au petit-déjeuner, à midi et au souper ! A chaque repas, vos choix influencent l'économie locale...

Pourquoi voter pour une Commune du Commerce équitable ?

En vous impliquant, vous apportez un soutien direct aux entrepreneur/neuses locaux/ales, producteur/trices, associations et écoles engagés/ées dans des pratiques équitables et durables. C'est une manière de promouvoir les produits équitables qui garantissent le respect des droits humains et assurent un revenu juste aux producteurs/trices d'ici et d'ailleurs, tout en offrant des produits de qualité. Vous soutenez également une production respectueuse de la nature, ce qui est essentiel pour un avenir durable.

Comment participer ?

Vous trouverez des cartes postales dans les commerces de la région. Vous pourrez les remplir et nous les déposer. Elles seront collectées tout au long du mois d'octobre par les responsables communaux. Tous les votes (papiers et en ligne) seront ensuite comptabilisés et communiqués, début décembre à la nouvelle majorité politique, accompagnées d'une lettre officielle des organisations membres CDCE. Mieux encore, si vous n'avez pas le temps ou les moyens de vous rendre sur place, la campagne se passe également en ligne sur www.durbuy.be

Alors, n'attendons plus et multiplions nos efforts afin de rester une Commune équitable. Venez soutenir les acteurs/trices locaux/ales et votez sans plus tarder.

Ensemble, faisons de notre commune l'endroit le plus équitable de Belgique !

Xavier Lechien
ADL

Les années s'enchaînent...

Mais nous avons toujours cette volonté d'augmenter la qualité du service « enfance » de la Ville de Durbuy.

Comment ?

Il y a des réalisations qui se voient : l'aménagement de la nouvelle aile de l'école d'Izier, la réorganisation de l'accueil à l'école de Borlon. Et d'autres concrétisations qui se verront bien vite, telle que la construction de la nouvelle crèche de la Maison de l'enfance, avec la création de 7 nouvelles places d'accueil. Il y a aussi tout un travail de fond.

Via la formation du personnel

En effet, la soixantaine de personnes qui travaillent au sein du service « enfance » de la Ville de Durbuy - sans compter les différent(e)s instituteurs/trices - sont régulièrement formées par des organismes reconnus par l'ONE, gage de qualité.

L'année qui vient de s'écouler, l'ensemble des accueillantes des écoles ont suivi trois journées de formation afin de remanier le règlement d'ordre intérieur et le projet pédagogique de nos accueils extrascolaires. Chaque équipe s'est penchée sur les valeurs et le fonctionnement de son accueil et a ainsi pu développer ensemble ce qui est primordial pour un accueil de qualité. Des folders explicatifs spécifiques seront d'ailleurs distribués aux enfants scolarisés dans les écoles communales à la rentrée.

Un autre grand projet qui va nous animer durant les deux années à venir est l'approche pédagogique spécifique qui va être développée dans le cadre du futur déménagement de la crèche de la Maison de l'enfance. En effet, déménager une crèche, tout en augmentant le nombre de places, ne se fait pas d'un claquement de doigts. Nous allons en profiter pour travailler en profondeur les différents concepts d'accueil du jeune enfant et de sa famille. Beaucoup de travail très enrichissant et nécessaire en perspective.

Via l'engagement de membres du personnel de qualité et en suffisance

Tant que faire se peut, nous essayons, comme dans toute société, de trouver du personnel motivé et désireux de réaliser un travail de qualité avec les enfants. Les situations ne sont pas toujours faciles, notamment au vu des horaires découpés de l'accueil extrascolaire (7h30-8h30 ; 12h-14h ; 16h00-17h30). Une personne qui accepte un mi-temps chez nous voit sa journée prise par le travail. Mais nous essayons d'arranger au mieux les horaires, de les combiner avec d'autres fonctions afin que le temps de travail soit le plus acceptable possible. Merci à Cindy Moers pour son excellent travail et sa disponibilité dans cette tâche astronomique. Et surtout merci à toutes les accueillantes, les puéricultrices et techniciennes de surfaces, que ce soit en milieu scolaire ou en crèche pour leur dévouement aux enfants qui leur sont confiés.

Nous sommes également épaulés par différents services de la Ville de Durbuy, qui nous aident dans toutes ces démarches parfois très complexes.

Via une communication avec les parents et les collaborateurs

Communication que nous essayons de rendre la plus transparente et claire possible. Ce n'est pas toujours facile car il y a beaucoup de paramètres mais nous nous efforçons à progresser encore sur ce point.

Notre dernière activité publique, le salon « Kids day », a présenté les différentes activités possibles sur notre région pour les enfants jusqu'à 13 ans environ.

Via une reconnaissance

Une reconnaissance du service « enfance » de la Ville de Durbuy en Belgique et à l'étranger. En effet, avec le système de coordination centralisée 0-12 ans, un des premiers en Belgique, nous sommes une commune pilote dans ce genre de fonctionnement. Des valeurs communes, des lieux communs, une continuité dans le secteur de l'enfance sont nos forces.

Nous avons eu la chance d'avoir pu voyager avec « Erasmus + » à Lille, Lausanne et Valence et à chaque fois, nous avons pu suivre des colloques, des conférences et également présenter le secteur « enfance » de la Ville de Durbuy. De plus, toutes les formations et autres visites réalisées en Belgique montrent qu'à Durbuy, nous sommes très bien cotés en matière d'accueil de l'enfance. C'est un élément très motivant pour poursuivre le développement des différents services.

Via une confiance grandissante

Tout cela n'est possible que si le triangle de confiance entre les familles, les professionnels et la Ville est fort et développé. Nous pensons que c'est le cas au vu de tout ce qui a été expliqué ci-dessus.

Nous avons une vraie volonté de bien faire les choses et de nous dépasser au quotidien.

Tous ces projets en cours et à venir font que nous abordons sereinement cette nouvelle année scolaire.

Nous sommes toujours à votre disposition pour plus d'informations à la Maison de l'enfance, Basse cour 15 à Barvaux, à côté de l'administration communale ou par mail à enfance@durbuy.be.

Pour le service « Enfance »,
Anouchka MAILLEUX
Laurence JAMAGNE





C'est la rentrée à l'OAL !

Une nouvelle année bien remplie s'achève pour l'OAL. Une fois de plus, cette fin d'année fut rythmée par nos stages d'été avec leurs thèmes variés et leurs programmes riches en activités et sorties.

Stages aux thèmes extrêmement divers, allant des Jeux olympiques à l'Inde, en passant par les



enquêteurs et les explorateurs en herbe, les super-héros et personnages Disney avec le Marvel VS Disney, sans oublier « 1 jour = 1 métier ». Parmi les activités phares de cet été, les enfants ont pu bénéficier d'un plongeon à la piscine de Bohon, d'une démonstration de karaté, d'une journée à Adventure Valley, au Labyrinthe, à l'ASBL « *Jouer dehors* » et dans différentes plaines de jeux. Ils ont pu voir et toucher des rapaces sur le lieu de stage et ont participé au jeu de piste du Marsupilami à Durbuy. Mais ce n'est pas tout, des animations au Poste de police de Barvaux, des danses, de la cuisine indiennes, etc.

Nous sommes impatients de peaufiner la programmation de nos prochains stages qui se dérouleront du **21 octobre au 31 octobre 2024** avec les thèmes suivants : en première semaine, « **Bien-être** » et une animation lutherie et, en deuxième semaine, « **Harry Potter** » avec une

animation Halloween.

Inscriptions à partir du 23 septembre via le formulaire sur notre site internet ou via le QR code qui se trouvera sur notre Facebook.

Il est également grand temps de commencer une nouvelle année avec la reprise de nos **activités dans les écoles** et de nos **ateliers de l'OAL**. **Ceux-ci** reprendront le lundi 23 septembre.

Inscription via notre site internet.

Le 19 octobre aura lieu « **Place aux enfants** », une journée totalement gratuite entièrement dédiée aux enfants de 8 à 12 ans. Une manière ludique et pédagogique de découvrir le monde qui les entoure mais aussi le rôle qu'ils ont à y jouer tout en leur laissant la liberté de s'exprimer, de s'éveiller à un esprit critique, de poser des questions sur ce qu'ils découvrent et ce qu'ils vivent.

Inscrivez-vous via l'adresse mail oal@skynet.be !

Place maintenant à notre **Bourse aux jouets** prévue le 23 novembre à la salle de l'ancienne piscine de Barvaux. Vous voulez louer une table au prix de 5€ ? Inscrivez-vous via l'adresse email de l'OAL oal@skynet.be

Le vendredi 20 décembre aura lieu la deuxième édition de notre rencontre de Noël, avec la **visite du Père Noël** !

N'oubliez pas non plus la ludothèque avec chaque année de nouveaux jeux à tester.

Pour finir, nous tenons à vous remercier, toutes et tous, pour la confiance que vous nous accordez chaque année. Nous mettons tout en œuvre pour que vos enfants passent des moments inoubliables et grandissent dans un environnement sain, bienveillant et riche en expériences.



Merci également à tous nos partenaires communaux, le Centre culturel de Barvaux, le COD et le RSI.

A bientôt, l'équipe de l'OAL.





Les ateliers EXTRAS! 2024-2025

Du 23 septembre au 20 juin 2025

Batterie / M. William
Enfants de 8 ans et + :
Individuel 30 min.
Le mercredi :
entre 14h et 17h
A l'Oal
Prix : 60€ / trimestre

Guitare / M. Xavier
Enfants de 8 ans et + :
Collectif 1h / en fonction du
niveau
Le mercredi entre 14h et 17h
A l'école Communale de
Barvaux
Prix : 60€ / trimestre

**Piano / Mme Danielle
et son successeur**
Enfants de 7 ans et + :
Individuel et collectif
Le mercredi entre 12h30 et 19h
A l'Oal
Prix : 80€ / trimestre

Voice Kids / M. Xavier
Groupe vocal. Enfants de 8 ans et + :
Collectif 1h - Le mercredi
A l'Oal
Prix : 30€ / trimestre

Multi-Créas / Mme. Arlette
Enfants de 4 à 7 ans :
Collectif 1h45 - Le mardi de 16h15 à
17h30
A l'Oal
Prix : 60€ / trimestre

Couture / Mme. Lidwina
Enfants de 8 ans et + :
Collectif 3h - Le mercredi de 13h à 16h
A l'ancienne maison communale,
24 Grand rue à Barvaux
Prix : 80€ / trimestre + « Fournitures après 3 projets»

Théâtre / Mme. Natalie
Enfants de 10 ans et +
Collectif 1h30 - Le vendredi de 16h15 à 17h15
Au RSI de Barvaux
Prix : 60€ / trimestre

Dessin-Peinture / M. Stéphane
Enfants de 8 ans et + :
Collectif 1h30 - Le jeudi de 16h15 à 17h45
A l'Oal
Prix : 80€ / trimestre

Cuisine / Mme. Lidwina
Enfants à partir de 8 ans et + :
Collectif 1h45 - Le jeudi de 16h15 à 18h
A l'Oal
Prix : 80€ / trimestre

Office Animation Loisirs :
En Charlotte 18 - 6940 Barvaux
086/ 38 77 26 - 0475 88 03 65
oal@skynet.be

Qualité & Plaisir
Maîtres-Mots de
Tous nos Loisirs



RESSOURCERIE
Famenne Ardenne Gaume

Service **gratuit** d'enlèvement de biens
réutilisables à votre domicile.
Nous intervenons dans les 10 jours !

NUMÉRO GRATUIT
0800 118 78

Circuit court
Création d'emplois
Insertion socio-professionnelle

WWW.RESSOURCERIE-FAG.BE

Zone de collecte :



Réutilisation
en circuit court : *

- L'Entrep'eau**
- Bastogne
 - Terre Factory Shopping
 - Neufchâteau
 - Trois-Ponts
 - Marche-en-Famenne

NUMÉRO GRATUIT
0800 118 78

Grâce à vos dons, nous créons 20 emplois pour
personnes en situation d'insertion socio-professionnelle.

En partenariat avec (entre autres) :



* Nos magasins sont aussi des points d'apport volontaire



Le bilan financier d'une législature

Tout au long de cette législature, comme lors des précédentes, une des préoccupations essentielles de la Liste du bourgmestre a toujours été de présenter des comptes annuels en boni. Comme vous avez pu le découvrir dans l'article rédigé par l'échevin des finances et du budget, Fabrice Sarlet, il en est encore de même pour le dernier exercice, de 2023. Celui-ci présente donc un boni global de 1.698.080 euros à l'ordinaire, un fonds de réserve ordinaire de 1.515.500 euros, un fonds de réserve extraordinaire de 2.906.440 euros et enfin un fonds de provision de 1.091.238 euros.

Lors de la confection de chaque budget annuel, nous sommes particulièrement attentifs, malgré nos investissements importants, à ce que ce budget soit également en équilibre. Si nous n'avons pas beaucoup de latitude au niveau du budget ordinaire, qui est le reflet du fonctionnement quotidien de la Commune, nous n'inscrivons au budget extraordinaire que des projets dont le coût est supportable en ayant recours à l'emprunt dans un cadre strict de maîtrise de la dette. Une des caractéristiques des emprunts réalisés par la Ville de Durbuy, c'est qu'ils sont contractés sur des périodes courtes et qu'ils ne grèvent donc pas nos capacités d'emprunt à moyen et long termes. Si nous avons déjà de nouveaux projets à l'étude, qui pourraient se concrétiser dans les mois et années à venir, ils ne deviendront réalité, comme par le passé, que dans ce même esprit de stricte maîtrise de la dette. Affirmer le contraire relèverait de la désinformation !

Les deux principales rentrées financières de la Ville sont constituées d'une part par le précompte immobilier, dont le taux est inchangé depuis 1989 -soit depuis 35 ans !- et d'autre part par l'impôt des personnes physiques dont le taux est inchangé depuis 1998, soit depuis 26 ans. Seules les taxes liées au tourisme ont augmenté au cours de ces

dernières législatures, car il est normal que cette activité participe au financement de nos investissements, tant dans la vallée que sur les plateaux.

La taxe relative au ramassage et au traitement des déchets a été augmentée puisque la Région wallonne impose à toutes les Communes, à juste titre nous semble-t-il, que cette taxe soit adaptée au « coût-vérité », ce qui signifie que les recettes doivent être équivalentes aux dépenses occasionnées par ce service. Les indexations successives et les hausses des coûts d'énergie expliquent en très grande partie cette augmentation imposée.

Nous sommes particulièrement fiers que le coût du fonctionnement quotidien de la Commune, ainsi que celui de nos investissements extraordinaires, aient pu être supportés sans que nous ayons dû solliciter davantage la contribution financière de chacune et chacun d'entre vous. Et ce dans un contexte récent compliqué, marqué par la crise de la Covid, les inondations de juillet 2021, l'augmentation de nombreux coûts liés à l'indexation, sans oublier la hausse des coûts des énergies, avec toutes les conséquences que vous connaissez tous.

Au nom de tous les mandataires de la Liste du bourgmestre, je souhaite une excellente rentrée scolaire à tous les écoliers, élèves, étudiants et enseignants, ainsi qu'une très agréable reprise du chemin du travail à vous tous qui avez pu, je l'espère en tout cas, bénéficier d'une période de congé estival bien méritée.

Pour la Liste du bourgmestre,
Josy Marot, conseiller communal



L'insécurité et des incivilités

Nous connaissons tous l'adage « **La liberté des uns commence où s'arrête celle des autres** ». Malheureusement, c'est une réalité à laquelle nous devons faire face.

Il ne faut pas mettre tout le monde dans le même panier, bien sûr, et c'est souvent une minorité qui, par ses actes, cause du dommage à la majorité. Cependant, ces attitudes égoïstes, irrespectueuses, voir dangereuses ne peuvent être tolérées et nous souhaitons vraiment y mettre fin.

Ces derniers temps sur notre commune, nous avons été confrontés à divers faits regrettables concernant l'insécurité et les incivilités, et tout particulièrement sur Barvaux (certain(e)s se reconnaîtront hélas).

Le Règlement général de police (RGP) nous apporte des outils légaux. L'article 3 : « *S'expose aux sanctions prévues par le présent règlement, toute personne qui aura, par son comportement dans l'espace public, entraîné un déséquilibre anormal portant atteinte à la sécurité ou à la tranquillité publique...* ». L'article 24 : « *§1. Il est interdit de souiller ou d'endommager l'espace public de quelque manière que ce soit, de même que tout objet, construction ou plantation s'y trouvant...* ». C'est en tout 185 articles qui régissent les droits, obligations et sanctions de notre vie en société. Le RGP est disponible sur le site <https://www.police.be> > Zone de police Famenne-Ardenne.

En ce qui concerne les incidents, la Police ainsi que son Chef de corps, le Commissaire divisionnaire Daniel Sommelette, sont bien informés. La présence policière sur notre commune a été renforcée. Des actions sont menées par les services et des enquêtes sont

diligentes. Comme la presse nous l'a également relaté, des interpellations ont déjà eu lieu et des saisies de drogue ont aussi été réalisées. Le secret de la procédure et la discrétion indispensables ne nous permettent pas d'en savoir plus pour l'instant. Un travail de fond est entrepris.

Sachez toutefois que vos représentants au Conseil de police et le bourgmestre sont en relation avec la police et sont à votre disposition pour toute demande. Il est d'ailleurs conseillé à tous les citoyens d'avertir immédiatement la police quand vous êtes témoins de faits répréhensibles ou de tout agissement suspect par le biais du numéro d'urgence 101.

Les inspecteurs de quartier sont également à votre disposition. Vous trouverez leurs coordonnées sur la page <https://www.police.be/5300/contact/commissariats/poste-de-durbuy> ou en téléphonant au 086/21.93.40, poste de Durbuy, Route de Marche 10 à Barvaux (ancienne Justice de paix).

En ce qui concerne les incivilités, vous pouvez aussi faire appel aux agents constatateurs assermentés de la Ville de Durbuy en les joignant sur constatateur@durbuy.be.

Nous mettrons tout en œuvre pour que notre belle commune retrouve le cadre et la sérénité qu'elle mérite. Bien à vous tous.

Laurence le Bussy
Chef de groupe / conseillère de Police

À quelques jours du scrutin communal, nous pouvons déjà constater que le rouleau compresseur MR - Engagés tente de réduire à toute vitesse les efforts effectués par le passé pour plus d'égalité et de biodiversité.

Nous voici, à l'heure d'aujourd'hui, dans l'éloge de l'égoïsme et du capitalisme : l'homme doit rapporter, et ce, le plus vite possible. Tout est gain. Les gains sont nos faire-valoir. «*J'existe car je possède*». Les valeurs humaines, comme le vivre ensemble ou la protection de la nature environnante, sont reportées à plus tard, *quand nous serons sûrs de posséder suffisamment*.

Par ailleurs, pour le moment, aucune proposition du gouvernement wallon ne nous explique comment les citoyens vont arrondir leurs fins de mois. Tout au plus, nous savons que les droits d'enregistrement et de succession vont diminuer, ou encore qu'une taxe sera calculée en fonction des émanations des véhicules.

La question se pose alors de savoir à qui profitent réellement ces mesures ? Ceux qui héritent, ceux qui ont la chance de pouvoir acheter une maison, ceux qui peuvent s'octroyer une voiture électrique, **sont-ils réellement ceux qui en ont le plus besoin ?**

Le rouleau compresseur plaidera la cause de l'égalité et de l'écologie. Nous, en revanche, nous voyons dans ces mesures :

- L'augmentation de la qualité de vie pour les plus nantis (!)
- L'accroissement des difficultés pour les plus démunis (!)
- Et la poursuite du pillage des ressources planétaires comme source d'enrichissement individuel.



ECOLO DURBUY se place, non pas en résistance, mais bien en soutien aux victimes de cette politique d'austérité. Au niveau communal, nous ferons un maximum pour venir en aide à tous les citoyens oubliés de notre gouvernement.

Nous cherchons un équilibre pour que chacun puisse vivre décemment, dans une commune respectueuse du **citoyen** et de la **nature** : **c'est eux qui sont notre priorité.**

Construisons ensemble notre commune, en veillant à ce que chaque décision respecte l'homme et la nature, en toute transparence. Soyons fiers d'être Durbuyiens. Avançons, ensemble, autrement...

«L'individualisme nourrit la peur. La solidarité nourrit l'espoir.»
(Abdil MESBAHI).

Pour le groupe ECOLO,
Quentin MOORS



DURBUY EN POCHE, on se rapproche

Agenda

Balades

Actualités

Concours

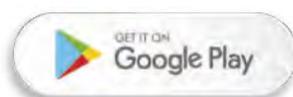
E-guichet

Info travaux

Répertoire économique

Rappel sortie poubelles

Téléchargez l'application **DURBUY EN POCHE** et ...



Et si on parlait écharpe ?

Les mandataires communaux s'interrogent souvent sur la manière de porter l'écharpe, qui constitue le signe distinctif des bourgmestres et des échevins. Par ailleurs, force est de constater que les citoyens, dans leur grande majorité, ignorent la signification séculaire des couleurs arborées sur les écharpes, d'autant que l'évolution institutionnelle de la Belgique a donné une tout autre symbolique à certaines couleurs, en particulier le noir et le jaune...

Pour rappel, l'article 21 de la nouvelle loi communale prévoit que « le Roi déterminera le costume ou le signe distinctif des bourgmestres et échevins ».

Or, lesdits arrêtés royaux qui réglementaient les signes distinctifs que les édiles communaux doivent porter lors des prestations officielles, sont fort anciens, puisqu'ils datent du 23 janvier 1837 !

Voici, à titre d'information, un extrait des arrêtés royaux en question. Le costume des bourgmestres et échevins est réglé de la manière suivante :

- Habit-frac (habit à basque en queue de morue) en drap bleu de roi, doublé en soie blanche, collet droit ; une rangée de neuf boutons en argent du modèle adopté ; broderies soit en argent, soit en laine, soie ou coton.
- Culotte et gilet à une rangée de boutons, de casimir (étoffe de laine croisée, mince et légère) blanc, ou pantalon et gilet de drap bleu uni.
- Souliers à boucles d'argent.
- Chapeau à la française, avec plumes blanches pour les bourgmestres, à plumes noires pour les échevins, avec ganse (cordonnet ou ruban étroit de fils tressés, servant d'ornement) en argent à graine d'épinard (dont les fils ressemblent à un assemblage de graines d'épinards) et cocarde nationale.
- *Epee droite le long de la cuisse (nacre et argent).*

Un sourire ne pouvant qu'égayer quelque peu la vie politique actuelle, peut-être aurait-il été finalement préférable de rétablir le port obligatoire de ce costume chez nos édiles, ce qui déclencherait, à coup sûr, l'hilarité générale chez leurs concitoyens ?

Par ailleurs, les mêmes arrêtés définissaient **l'écharpe officielle** que les bourgmestres et les échevins porteront, nouée autour de la taille, dans l'exercice de leurs fonctions, « pour que leur autorité ne puisse être méconnue ». Les premiers, une écharpe aux couleurs nationales, à fond noir, rouge et jaune, avec frange d'argent ; les seconds aux anciennes couleurs héraldiques du duché de Brabant, à fond noir et jaune, avec franges rouges, conforme au modèle déposé (écharpe en laine ou en soie).

Pas plus tard qu'en 1972, le ministre de l'Intérieur de l'époque déclarait qu'il n'y avait aucune raison valable de modifier la tenue officielle des bourgmestres et échevins !

Depuis lors, les choses ont évolué... lentement. Après la nouvelle loi communale, ratifiée en 1989, il faudra attendre le 7 septembre 1999 pour que soit examinée au Sénat, une proposition de loi, déposée par M. Win Verreycken et déterminant le costume et le signe distinctif des bourgmestres et échevins.

Après bien des péripéties, dans une circulaire adressée aux gouverneurs de province en date du 14 novembre 2000, le ministre de l'Intérieur précise ce qui suit.

« ...Par analogie aux règles en vigueur pour le drapeau national, le noir est également la couleur de base pour l'écharpe. Dans le cas du drapeau,



Jules Audent, bourgmestre de Charleroi, de 1879 à 1903, en grand costume, encore porté dans les années 1930.

le noir se trouve du côté du mât. Cela signifie que pour les gouverneurs, qui portent l'écharpe sur l'épaule droite (A.R. 14.05.1891), le nœud du côté gauche, la couleur noire est celle qui se trouve le plus près du cou. Les bourgmestres portent l'écharpe à la taille, la couleur noire vers le haut, le nœud à gauche (A.R. 14.05.1891). Quant aux échevins, ils portent une écharpe bicolore (noire et jaune), également à la taille, le noir étant également placé en haut ».

Pour ce qui est des dames, l'heureuse évolution des pratiques démocratiques a permis à de nombreuses femmes de devenir soit bourgmestres soit échevines de leurs communes. Avec comme conséquence, le bannissement de cette manière typiquement masculine d'arborer l'écharpe mayorale ou scabinale, autour de la taille, et le remplacement par une disposition plus pratique, en bandoulière, de l'épaule droite à la hanche gauche (à la manière des gouverneurs), la couleur noire étant toujours le plus près du cou. Reconnaissons qu'une écharpe scabinale ou mayorale passée sur l'épaule sied mieux à nos représentantes, ce qui la rend non seulement plus visible, mais aussi plus gracieuse pour la gent féminine.

Enfin, toutes ces dispositions seront corroborées par un arrêté du Gouvernement wallon, en date du 20 avril 2006.

- Art. 1. Les bourgmestres portent une écharpe à fond noir, jaune et rouge, avec franges en argent. L'écharpe du bourgmestre peut être frappée du blason ou de l'écusson de la commune. Les échevins portent une écharpe à fond noir et jaune, avec franges rouges. L'écharpe d'échevin peut être frappée d'un coq rouge.
- Art. 2. Les bourgmestres et échevins portent l'écharpe soit à la taille, la couleur noire vers le haut, le nœud à gauche soit sur l'épaule droite, le nœud du côté gauche, la couleur noire étant celle qui se trouve le plus près du cou.
- Art. 3. Les bourgmestres et échevins portent l'écharpe lors de manifestations ou de cérémonies se déroulant exclusivement sur le territoire communal.

Information pratico-pratique, me direz-vous. Certes, mais bien nécessaire, quand on pense, par exemple, à l'idée farfelue d'un bourgmestre wallon qui voulait une écharpe aux couleurs de son parti...

André BAIJOT

Centre omnisports de Durbuy

www.lecod.be



Durbuy



Un été sportif... un automne qui va bouger... et faire bouger.

Malgré la concurrence de l'Euro de football, du Tour de France et des JO, le moins que l'on puisse dire, c'est que cet été 2024 a été riche en activités physiques et sportives.

On a bougé dans tous les sens sur notre commune et principalement au COD : journées sportives avec les écoles en juin et début juillet, qui ont rassemblé quelque 800 enfants, les 17 stages sportifs variés pendant les vacances scolaires qui ont rassemblé plus de 250 enfants ainsi qu'une belle fréquentation de la piscine communale à Bohon.

Qu'il me soit permis de remercier tous ceux et toutes celles qui par leur implication ont œuvré avec enthousiasme et professionnalisme à la réussite de ces activités ainsi qu'au bon accueil réservé aux nombreux baigneurs venus se délasser ou s'entraîner dans notre belle piscine.

CENTRE OMNISPORTS
DE DURBUY



Horaire piscine
2024-2025

Horaire public (période scolaire)
À partir du 01-09-24

Lundi-Vendredi : 16h-20h

Mardi-Jeudi : 16h-18h45

Mercredi : 13h-20h

Samedi-Dimanche : 9h-12h30 & 13h30-17h

**BONNET OBLIGATOIRE
SHORT ET BERMUDA INTERDITS**

**SORTIE DE L'EAU 20' AVANT L'HEURE DE FIN
FERMETURE DE LA CAISSE 45' AVANT L'HEURE DE FIN**

Infos :
au 086/38 74 34
ou sur www.lecod.be

Ne pas oublier de prendre une
pièce de 1€ pour les casiers

RUE FOND SAINTE ANNE 3,
6940 DURBUY (BOHON)

Durbuy

Adeps

FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

A présent, l'heure de la rentrée a sonné et nous devons déjà penser à la suite.

Plusieurs activités sportives sont déjà planifiées pour les prochaines semaines. Vous trouverez dans ce bulletin, le programme concocté par le COD. N'hésitez pas à nous contacter pour de plus amples informations. Nous restons à votre écoute. Les clubs sportifs de notre commune ont déjà repris leurs activités et, pour certains, la compétition. Vous trouverez leurs coordonnées en consultant notre site internet : www.lecod.be. Rubrique clubs.

Comme relaté dans le bulletin communal précédent, la soirée des Mérites sportifs 2024 de la Ville de Durbuy aura lieu le vendredi 28 mars 2025 à la salle Mathieu de Geer à Barvaux S/O. L'occasion de mettre tous nos acteurs sportifs, toutes les équipes championnes et les moniteurs sportifs diplômés à l'honneur.

Alors dans ce cadre, je souhaite à chacune et chacun, une excellente rentrée sur le plan scolaire, mais aussi sur le plan sportif. Chacun à son niveau et, surtout, de prendre du plaisir dans les différentes activités sportives proposées dans notre commune.

Bonne rentrée à toutes et tous,
Cordialement,

Bernard Jadin
Directeur asbl COD

Le sport dans la commune de Durbuy, une priorité !

Dans les bulletins communaux précédents, je vous ai fait un état des lieux des différents projets sportifs en cours sur notre belle commune. Etant donné que la législature touche à sa fin, il est intéressant d'établir un récapitulatif de l'ensemble des dossiers réalisés sur ces six dernières années.

Pour commencer, voici les dossiers complètement finalisés :

- Rénovation complète de la **piscine de Bohon** : des travaux pour 1,5 million € et 970.000 € de subsides.
- **Club de tennis de Barvaux** (désormais à Bohon depuis 1 an) : des travaux pour 1,75 million € et 1,2 million € de subsides.
- Le **Club de football d'Oppagne** : la rénovation complète de l'éclairage est terminée mais la nouvelle tribune doit encore être construite. Coût des travaux : 300.000 €, avec un subside de 145.000 €
- Le **Club de football de Petithan** : des travaux pour 900.000 € et un subside de 500.000 €.

Les dossiers suivants ont obtenu un subside « en urgence » suite aux inondations de juillet 2021 :

- Pour le **Club de football de Bomal**, un subside de 83.000€ a été obtenu pour le remplacement de l'éclairage, la rénovation de l'ensemble des clôtures du site et l'achat d'un robot- tondeuse
- Pour le **Club de tennis de Bomal**, un subside de 315.000 € permettra la construction d'un nouveau Club house sur pilotis, au même endroit. Le permis d'urbanisme vient d'être octroyé et les travaux pourront commencer dans les prochains mois.
- Le **Club de football de Heyd** recevra un subside de 1.750.000 € pour délocaliser ses installations vers le site de l'école de Heyd où se trouve le terrain d'entraînement actuel. Le dossier avance bien, l'architecte a déjà remis un projet bien abouti. Le permis devrait être rentré dans les prochaines semaines.
- Le **stade communal de Barvaux** percevra un subside de 165.000 € pour la rénovation de l'ensemble des clôtures du site, l'installation d'un système de vidéo-surveillance et d'accès contrôlé au site, ainsi que pour l'amélioration de l'éclairage (LED) et l'achat d'un robot-tondeuse.

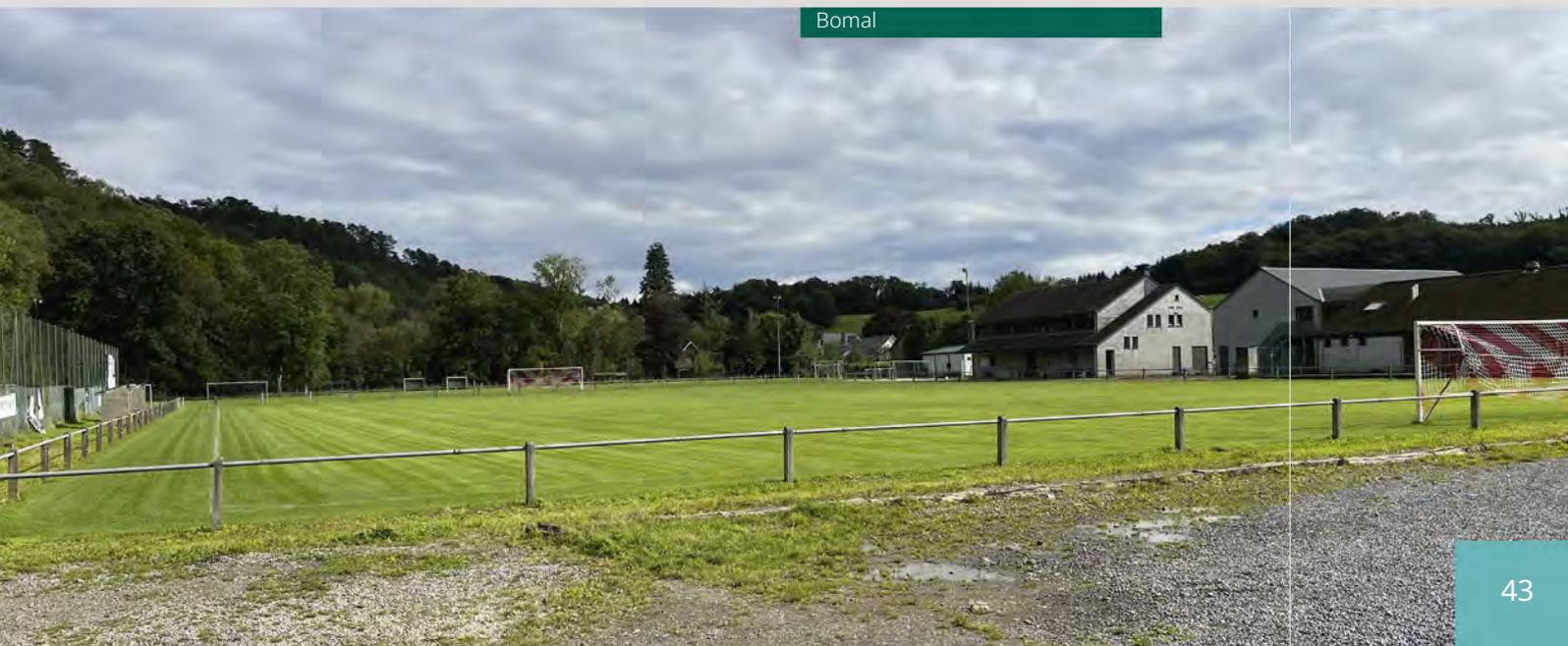


Bohon



Oppagne

Bomal





Bomal Tennis



Bomal Sassin



Heyd

- Une promesse de subside pour la **phase 2 du Club de tennis de Barvaux**, d'un montant de 1,7 million €, financera la réalisation de terrains de tennis et de paddle intérieurs ainsi que celle d'un terrain de tennis extérieur supplémentaire.

Les projets en cours et à venir :

- Pour le **Club de football d'Izier**, (voir photo en page 3) le chantier est en cours et avance bien. Il s'agit ici d'un projet « mixte », sur base d'un subside PCDR (Programme communal de développement rural) pour la partie « maison de village » et d'un subside Infrasport pour la partie sportive. Pour cette dernière, le subside est de 755.000 € (montant total du dossier : env. 3 millions €).
- La Commune a reçu la promesse de subside de 315.000 € pour le projet de **skatepark au Julienas** (ancien site du tennis) pour un montant de travaux d'environ 550.000 €.
- Le projet de rénovation complète du **Sassin à Bomal** a reçu un accord de principe. Le subside à octroyer s'élèverait à : 2.300.000 €.

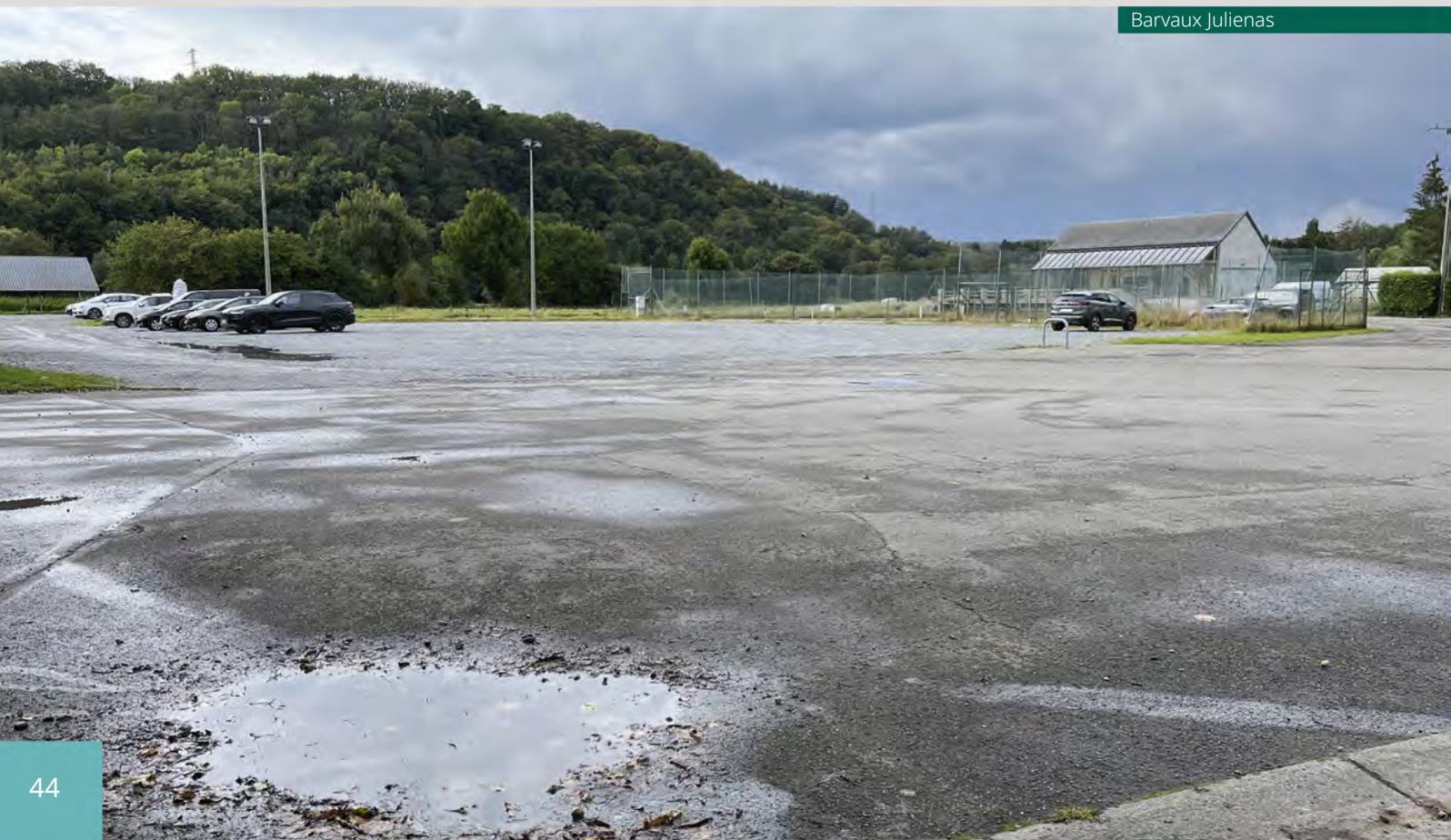
Projets que nous souhaitons lancer dans les prochaines années :

- un **hall sportif** qui se situerait à coté de la piscine à Bohon ;
- un **terrain de foot synthétique** à Heyd ainsi qu'à Petithan ;
- la **rénovation du terrain synthétique** actuel à Oppagne ;
- ...

Comme vous pouvez le constater à travers ces quelques lignes, nous pouvons être fiers de l'évolution de tous ces dossiers sportifs. En effet, ce sont **plus de 10 millions d'euros de subsides** que nous sommes allés chercher, en rentrant des dossiers de qualité et en collaborant efficacement avec Infrasport.

Pour le Collège, **le sport est une priorité** et doit pouvoir rester à la portée de chacune et chacun, dans les meilleures conditions possibles.

Bien sportivement,
Votre échevin des sports,
Fabrice Sarlet



Barvaux Julienas

Le Centre omnisports de Durbuy propose une activité et un apprentissage dès 4 mois pour les bébés nageurs.

Mais quelques éléments importants sont à prendre en compte avant de se lancer.

Les bébés nageurs

Chez le nourrisson, la peur de l'eau n'existe pas. Etant familier avec cet environnement puisqu'il y a passé 9 mois, il fait preuve d'une très bonne motricité. Le bébé nageur est une activité d'éveil aquatique ludique accessible aux enfants dès l'âge de 4 mois. Lors des séances, bébé va doucement entrer dans l'eau, barboter dedans, y jouer, il peut même se faire des copains bébés nageurs !

Quelques conseils pour débiter cette activité

Le bébé doit être à jour dans ses vaccinations et avoir reçu son second vaccin DT POLIO. Vous pouvez faire un point santé avec votre pédiatre, c'est lui qui délivre le certificat médical de non contre-indication. L'activité est déconseillée aux enfants sujets aux otites à répétition, surtout en période hivernale. Enfin les jours où bébé a le nez qui coule, est un peu fiévreux, s'il fait ses dents, renoncez. Il risquerait de vite se fatiguer et de grelotter dans l'eau. En dehors de cela, un petit en bonne forme ne risque pas d'attraper plus de germes dans un bassin de bébé nageur qu'à la crèche.

L'activité dure vingt minutes pour les enfants de 4 à 9 mois et une quarantaine de minutes pour les plus grands. Elle se déroule dans un bassin chauffé à une température de 30° à 32°. Afin d'éviter les petits accidents dans l'eau et la garder propre, le port d'un maillot de bain-douche jetable est exigé.

Quels sont les avantages de la natation pour bébés ?

La natation pour bébés stimule largement le développement de l'enfant tout en fortifiant sa santé :

- les enfants se familiarisent avec l'élément aquatique et apprennent très tôt à nager ;
- le lien parent-enfant est renforcé, ce qui favorise la confiance en soi des enfants ;
- la résistance de l'eau masse les bébés en douceur, ce qui peut réduire ou empêcher les crampes, les coliques ou les problèmes de digestion ;
- la circulation sanguine est stimulée, toutes les parties du corps sont alimentées de manière optimale en oxygène, ce qui rend l'enfant fort et réceptif ;
- les muscles respiratoires sont renforcés par la résistance de l'eau ;
- le système immunitaire est renforcé par les différences de température et la forte humidité ;
- les bébés nageurs dorment plus longtemps et plus calmement car les bébés nageurs sont fatigués ;
- prévention des troubles de la posture grâce au renforcement des muscles de soutien et de maintien ;
- stimulation de la motricité globale et de la motricité fine ;
- amélioration de la fonction pulmonaire ;
- encouragement de la compétence sociale grâce au contact étroit avec les autres bébés.

Votre bébé ne saura pas nécessairement nager plus vite qu'un autre enfant qui n'a pas bénéficié de cet éveil dans l'eau. Être familiarisé avec cet environnement et parvenir à coordonner ses gestes sont deux choses bien distinctes. Cependant, cela reste possible. Enfin, il est essentiel de garder à l'esprit qu'il ne faut JAMAIS forcer bébé ! Si vous vous apercevez que cela le fait beaucoup pleurer ou tomber malade à répétition, l'expérience n'est peut-être pas faite pour lui.

Le COD reste à votre disposition pour toute information complémentaire sur cette activité.

CENTRE OMNISPORTS DE DURBUY

Reprise le 02/09/24

ACTIVITÉS SPORTIVES : SAISON 2024-2025

ACTIVITÉS ADULTES

AQUABIKE

MAX 9 PERSONNES

1ère session :
semaine du 02-09 au 16-12-24

Lundi 18h45 : 13 séances = 156€
Mercredi 9h30 / 17h et 17h45 : 14 séances = 168€
Jeudi 13h15 : 14 séances = 168€

45min

2ème session :
semaine du 06-01 au 21-04-25

Lundi 18h45 : 13 séances = 156€
Mercredi 9h30 / 17h et 17h45 : 14 séances = 168€
Jeudi 13h15 : 14 séances = 168€

45min

Activités données par des moniteurs brevetés

3ème session :
semaine du 12-05 au 23-06-25

Lundi 18h45 : 6 séances = 72€
Mercredi 9h30 / 17h et 17h45 : 7 séances = 84€
Jeudi 13h15 : 6 séances = 72€

45min

ABONNEMENT À L'ANNÉE, LE MÊME JOUR, LA MÊME HEURE = 360€

→ REMBOURSEMENT MUTUELLE

→ INSCRIPTIONS EN LIGNE : <https://cod-durbuy.big-captain.com/login>

Rue Fond Sainte Anne 3
6940 Durbuy (Bohon)

Infos : lecod@lecod.net ou au 086/38 74 34



Durbuy Hockey

Entraînements dès le 4 septembre !

6-12 ans

les **mercredis** 13h30 - 15h



Ados/adultes

les **mercredis** 19h30 - 21h

Centre Omnisport de Bohon,
Salle bleue



Le Sassin,
Pl. du Beaujolais 1
6941 Durbuy



Inscription obligatoire !

Contact

Isabelle Frisque
durbuy@hockey-wallonie.be



www.hockey-wallonie.be/durbuy/



A LITTLE STEP OF DANCE

Ecole de danse sport et loisir affiliée à l'A.F.C.D



SAISON 2024-2025

DANSE DE LIGNE
DANSE DE SALON
DANSE LATINE

Cours d'essai :

- danse de ligne débutant :
Lundi 02/09/2024 à 19h15
- danse de ligne perfectionnement :
Mercredi 04/09/2024 à 19h15
- danse de salon :
Mercredi 04/09/2024 à 20h15

Prix : 99,00€/pers



Renseignements :
Demeyere J-C 0476/46 79 39
Hardenne N. 0479/02 06 62
alittlestepofdance@gmail.com

Centre Omnisports
Rue Fond Ste Anne 3
6940 BOHON Durbuy

REJOIGNEZ
NOUS



CENTRE OMNISPORTS DE DURBUY

ACTIVITÉS SPORTIVES :
SAISON 2024-2025
ACTIVITÉS ENFANTS

Reprise
le 02/09/24

**Mercredis sportifs
+ natation**
2h
180€ l'année scolaire
Mercredi 14h-16h

Natation
Accoutumance - initiation
ou perfectionnement
3-12 ans
(groupes de niveaux)
45 min
150€ l'année scolaire
Lundi : 17h
Mercredi : 13h15, 14h15
et 15h15

→ REMBOURSEMENT MUTUELLE

→ INSCRIPTIONS EN LIGNE

<https://cod-durbuy.big-captain.com/login>

Bébés nageurs

Mardi et samedi matin
(à partir de 4 mois)
+ de 2 ans = 14€/30min
(max 2 enfants)
- de 2 ans = 14€/15min
(seul)
Inscription sur la liste
d'attente
au 086/ 38 74 34

Escalade : 1h
6-12 ans
150€ l'année scolaire
Mardi 16h45 (débutant)
17h45 (intermédiaire)
Mercredi 13h15 (débutant)
14h15 (intermédiaire)

Activités données
par des moniteurs brevetés

Cours particuliers
Du lundi au samedi
14€/30min
Inscription
sur la liste d'attente
au 086/38 74 34

Durbuy

Rue Fond Sainte Anne 3
6940 Durbuy (Bohon)

Infos : lecod@lecod.net ou au 086/38 74 34

CENTRE OMNISPORTS DE DURBUY

ACTIVITÉS SPORTIVES :
SAISON 2024-2025
ACTIVITÉS ADULTES

Reprise
le 02/09/24

Je bouge pour ma forme
1h
85€ l'année scolaire
Mardi 9h30-10h30

En forme avec mon âge
1h
85€ l'année scolaire
Jeudi 9h-10h et 10h-11h

Yoga
1h
85€ l'année scolaire
Jeudi 11h15-12h15

→ REMBOURSEMENT MUTUELLE

→ INSCRIPTIONS EN LIGNE :

<https://cod-durbuy.big-captain.com/login>

Aquagym

1h
85€ l'année scolaire
Lundi 15h15-16h
Mercredi 11h15-12h

Yoga prénatal
1h
Mardi 11h-12h (yoga)
+ 12h30-13h30
(natation facultative)
Septembre = 40 euros
Octobre = 30 euros
Novembre = 40 euros
Décembre = 50 euros

Natation
Ados-adultes
150€ l'année scolaire
Lundi 17h45-18h30
Mercredi 17h45-18h30

Je nage pour ma forme
Lundi, mardi et jeudi: 12h30-13h30
85 euros l'année scolaire

Activités données
par des moniteurs brevetés

Cours particuliers
Du lundi au samedi
14€/30min
Inscription
sur la liste d'attente
au 086/38 74 34

Durbuy

Rue Fond Sainte Anne 3
6940 Durbuy (Bohon)

Infos : lecod@lecod.net ou au 086/38 74 34



ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
 DÉTECTION INCENDIE
 ET INTRUSION

PANNEAUX
 PHOTOVOLTAÏQUES

MISE EN CONFORMITÉ

VMC

CHAUFFAGE ELECTRIQUE

Rue du Mont 10
 6940 WERIS

N° TVA
 BE 0545.942.229
 Agréé classe 1P1

Gsm: **0495/82.04.82**

moens.electricite@gmail.com

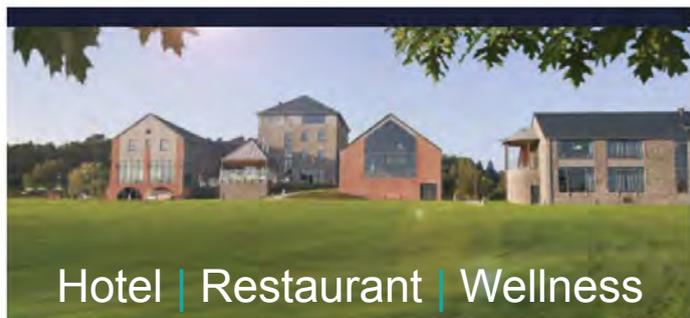
MENUISERIE  GENERALE

Xhignesse ch. & Fils



39A, Tour - 6941 Durbuy **0477/751908 - 0475/321988**

menuiseriexhignesse@outlook.be



Hotel | Restaurant | Wellness



Azur en Ardenne

www.azureardenne.be - 086 21 94 00



Déco NV **Nicolas Vrancken**

Peintre en bâtiment
 Intérieur et extérieur

Tapissage, pose de revêtements de sol,
 parquets massifs et flottants, tapis-plain,
 cloisons et faux-plafonds, isolation, ...

0478 75 56 89
 Pas-Bayard 5 - 6940 Durbuy • vrancken.nicolas@gmail.com
 www.deco-nv.be



PRO-AUTO
 DISTRIBUTION

TOUT POUR L'AUTO ET L'INDUSTRIE

Tél. : 086 43 43 71 • info@proautodistribution.be
 Route de Marche 89a, 6940 Barvaux

www.batimmovan.be
 info@batimmovan.be - 084/46.65.16



BATIMMOVAN
 Construction ossature bois | Rénovation

Rue Pré Ligné 40 - 6940 BARVAUX

CLÉS SUR PORTE
 RÉNOVATIONS
 TERRASSES
 BARDAGES
 CARPORTS
 PERGOLAS
 WELLNESS



Luc Tasia & Fils
 sa

Entreprise générale
 de construction

- Tous travaux de maçonnerie et de toiture
- Spécialité maçonnerie à la pierre
- Transformation
- Rénovation
- Clé sur porte

Tél. **086/32 21 03**
 www.luctasia.be

info@luctasia.be
 Rue Grande Enneille 104 - 6940 DURBUY



SCHMITZ ET FILS
 TOITURE

TOUS TRAVAUX
 DE TOITURES BÂTIMENTS
 CHARPENTE • COUVERTURE
 ZINGUERIE

GSM : 0478 10 29 75 et 0473 35 54 52
  [schmitz et fils Toiture](https://www.facebook.com/schmitz-et-fils-toiture)





**TOITURE
CHARPENTE
COUVERTURE
MENUISERIE**

**0497 24 62 67
086/49.00.75**

RUE DE BIHAY 31 - 6941 HEYD (DURBUY)
sprlcoronetst@yahoo.fr



086 / 66 71 71 ◀ 0471 / 71 71 71

Consultations su RDV
Lundi au vendredi 8h-19h
Samedi 8h-12h

RDV en ligne   

Route de Durbuy 66 ▶ 6940 Barvaux S/Ourthe
www.vetoplus.be ▶ info@vetoplus.be

LIFE, INSURANCE & FINANCE



Raphaël VAN LAERE

PLANIFICATION FINANCIÈRE
ASSURANCES VIE & PLACEMENT
TOUTES ASSURANCES

Contactez-moi et nous analyserons votre situation ensemble.

Groupe LBLH - Raphaël Van Laere SRL
Rue des Monts, 71 - 6990 Werpin
GSM **0472/48.06.44** raphael.van.laere@lblh.be
www.lblh.be

FSMA : 112455A - BCE 0834.236.028



• du Lundi au vendredi de 7h30 à 12h et 13h à 17h30
• samedi de 8h à 12h

GEDIMAT COMOBE
Rue de l'Industrie 13 - 6940 Barvaux-sur-Ourthe
Tél. **086 21 35 71** - Fax 086 212 720
comobe@skynet.be - www.gedimat.be

Le calendrier CD :

Un calendrier-concept sympa et original qui vous ressemble :
à chaque mois sa photo personnalisée (un produit, un service, ...)

Présenté dans une boîte style «CD» panoramique, ce calendrier est
constitué de 13 pages (12 mois + 1 couverture).

Choisissez 12 photos, nous nous occupons du reste !



Jusque
1,60 €
/pièce

Appelez Pierre
au 0495 807 112

Rue du Commandant Charlier, 42-44 | B-4100 Bonnelles | T. 04 351 68 78 | info@fractale.be

www.fractale.be